

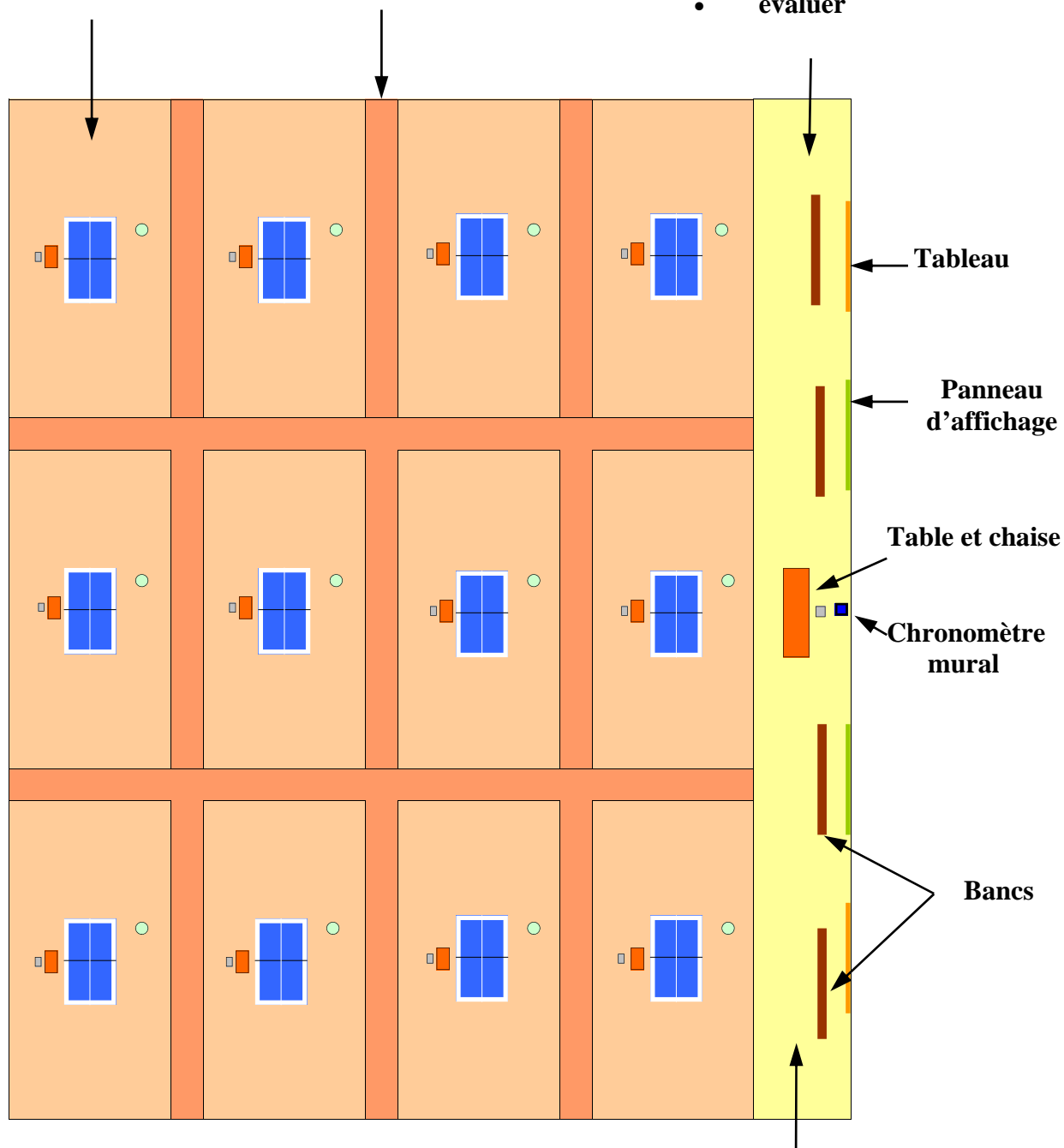
Principes d'organisation de la salle de tennis de table

Aires d'évolution comportant une petite table et une chaise pour arbitrer, observer, évaluer et un chariot /réserve de balles

Dans les solutions optimales :
allées de dessertes et de séparation
1 m de large

Zone d'intervention pédagogique en dehors des aires d'évolution pour :

- regrouper
- expliquer
- observer
- réguler
- évaluer

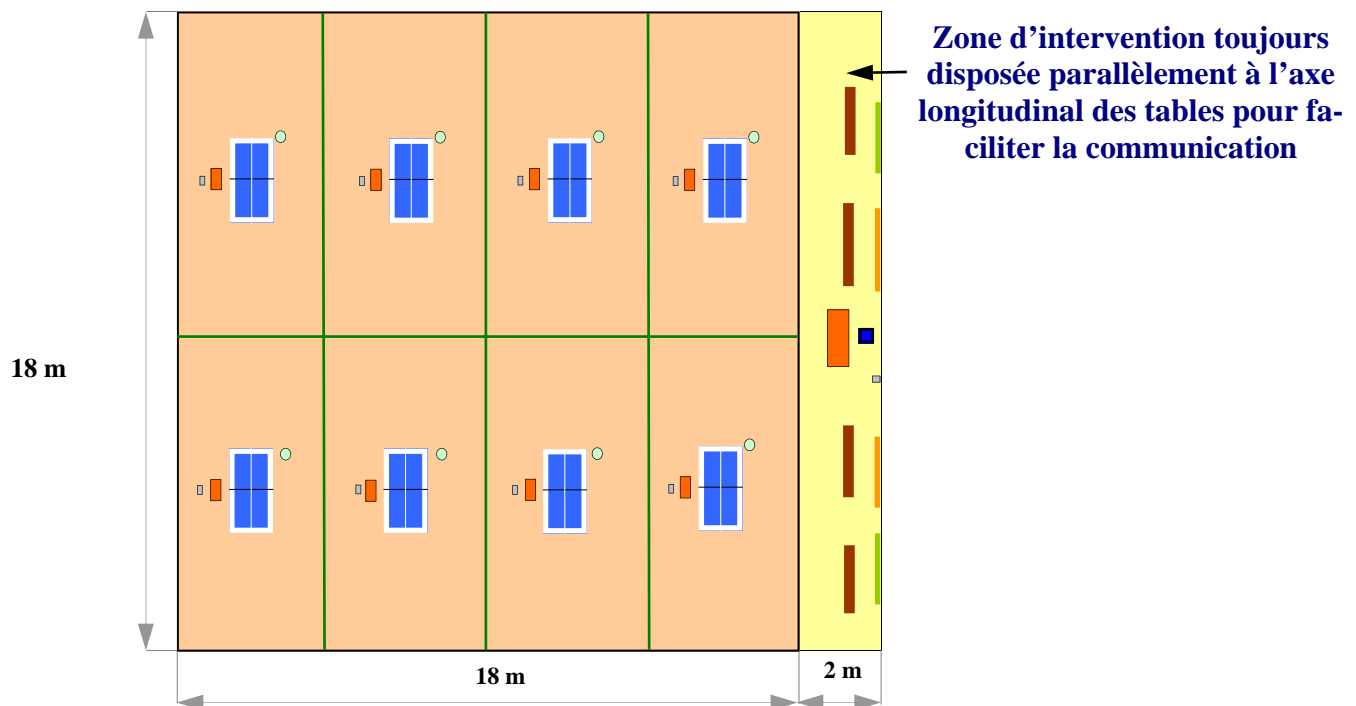


Dans toutes les propositions du SNEP, la surface d'intervention de 2 m de large est toujours disposée sur le côté des tables pour faciliter les interventions pédagogiques et la vision d'ensemble du groupe

Salle n°1 : minimale pour l'EPS

Dimensions : 20 m x 18 m soit 360 m²

8 aires de jeu de 9 m x 4.5 m
Absence de dessertes latérales

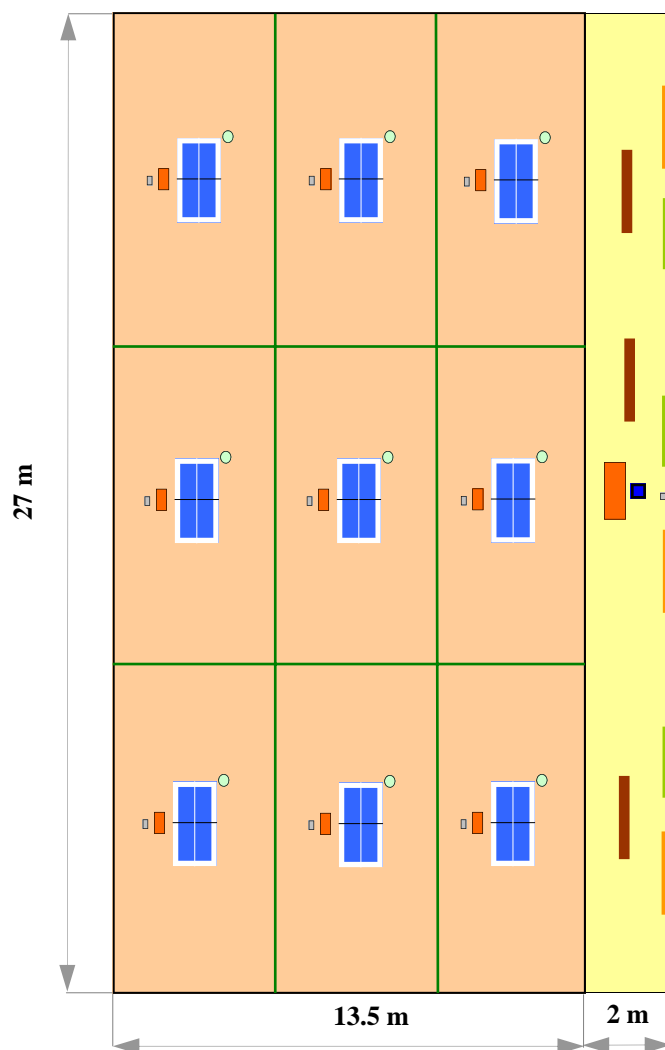


Salle n°2 : intermédiaire pour l'EPS

Dimensions : 27 m x 15.5 m soit 418.5 m²

9 tables
sans dessertes

Les dimensions des
aires de jeu
9 x 4.5 m
conviennent mieux au
collège qu'au lycée



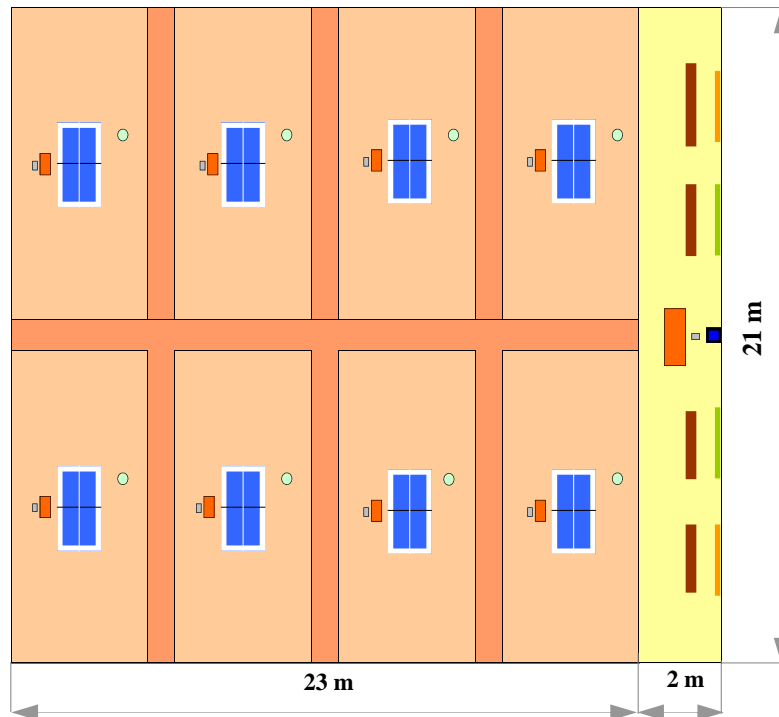
Zone d'intervention
placée le long du plus
grand côté de la salle

Salle n°3 : intermédiaire pour l'EPS

Dimensions : 25 m x 21 m soit 525 m²

8 tables
avec dessertes

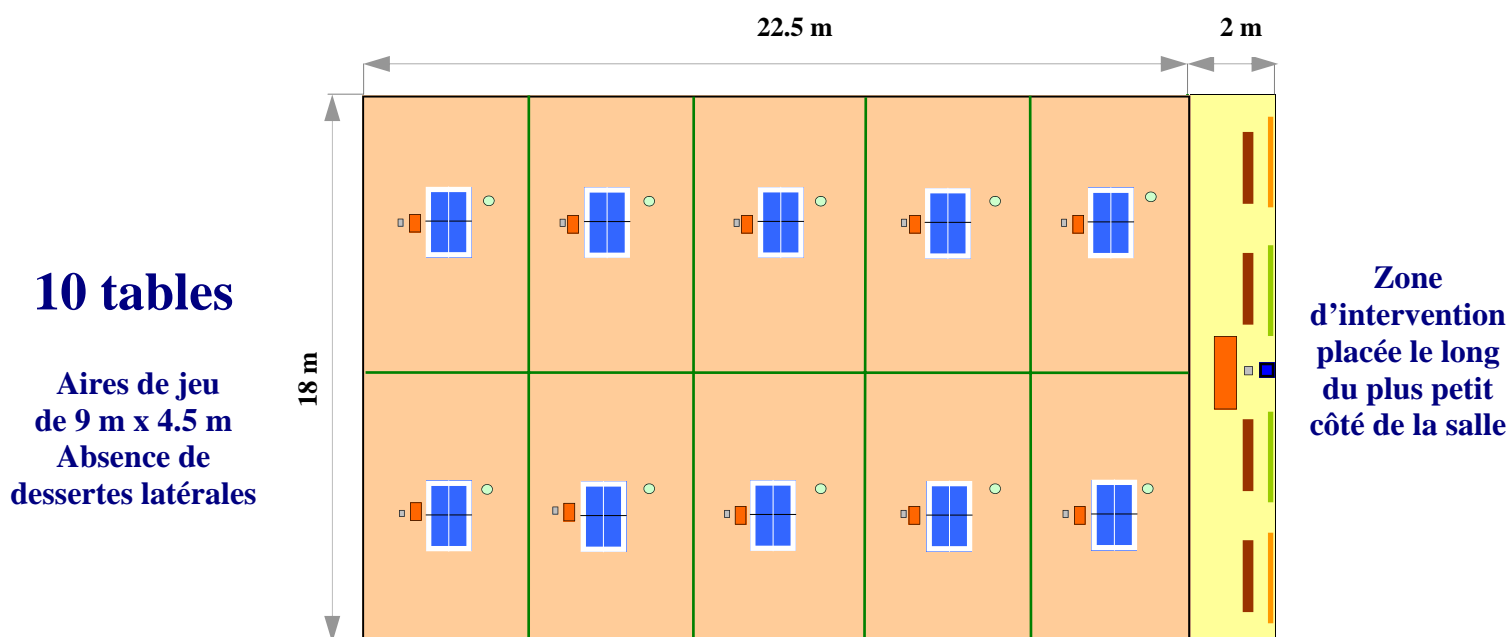
Les dimensions
des aires de jeu
10 m x 5 m
conviennent
en lycée



Zone d'intervention
placée le long du plus
petit côté de la salle

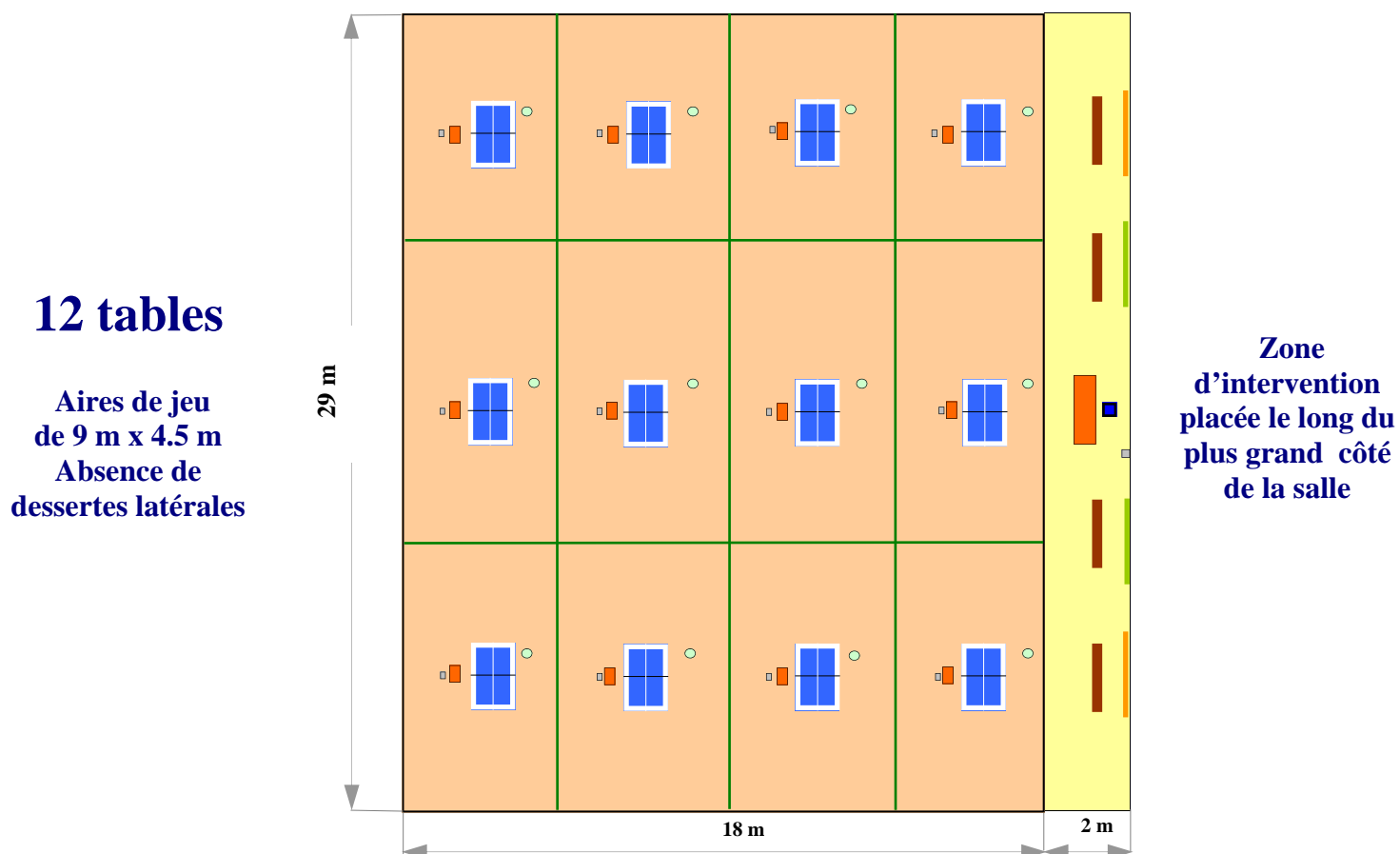
Salle n°4 : optimale pour l'EPS

Dimensions : 24.5 m x 18 m soit 441 m²



Salle n°5 : optimale pour l'EPS

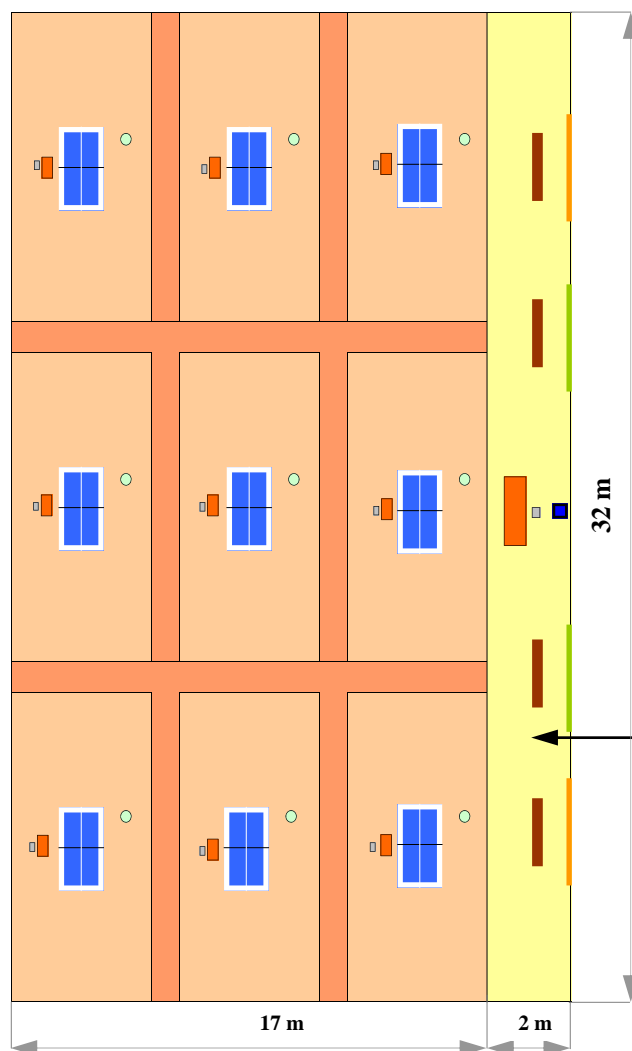
Dimensions : 27 m x 20 m soit 540 m²



Salle n°6 : optimale pour l'EPS
Dimensions : 32 m x 19 m soit 608 m²

9 tables

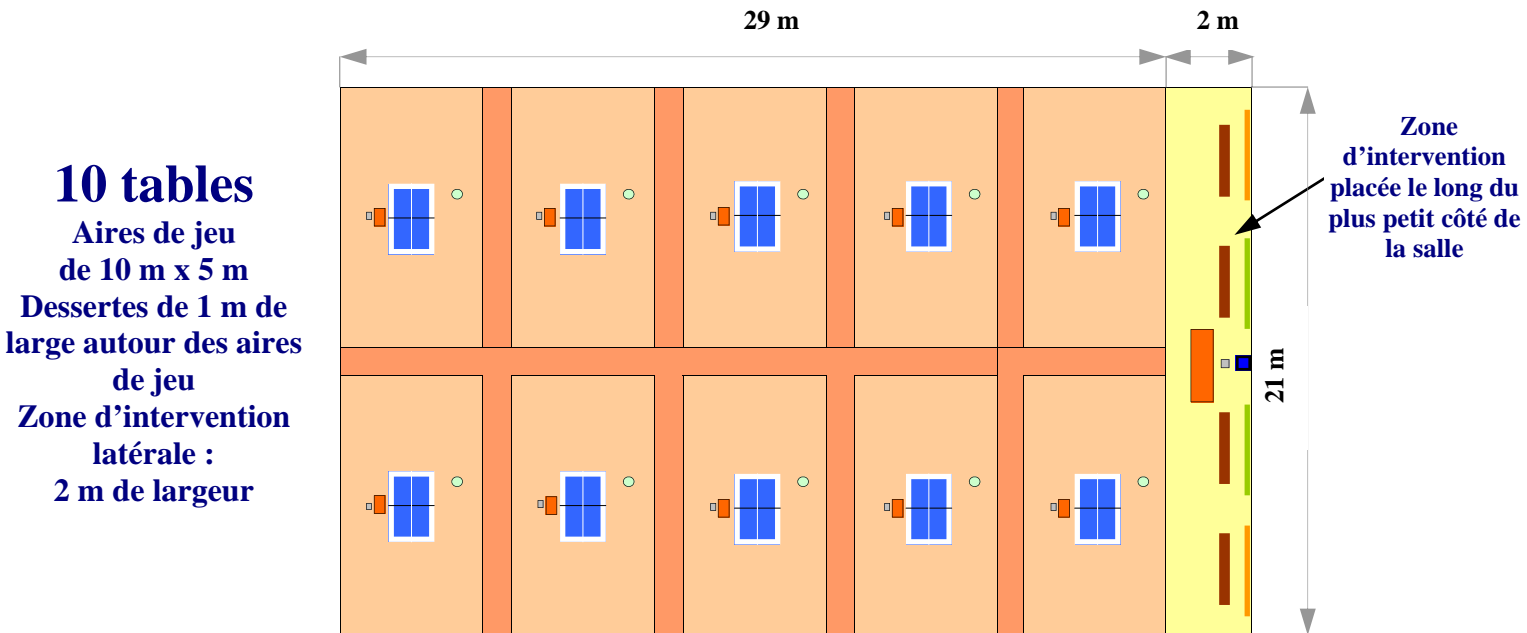
Aires de jeu de 10 m x 5 m
Dessertes de 1 m de large autour
des aires de jeu
Zone d'intervention latérale : 2 m
de largeur



Zone d'intervention
placée le long du plus
grand côté de la salle

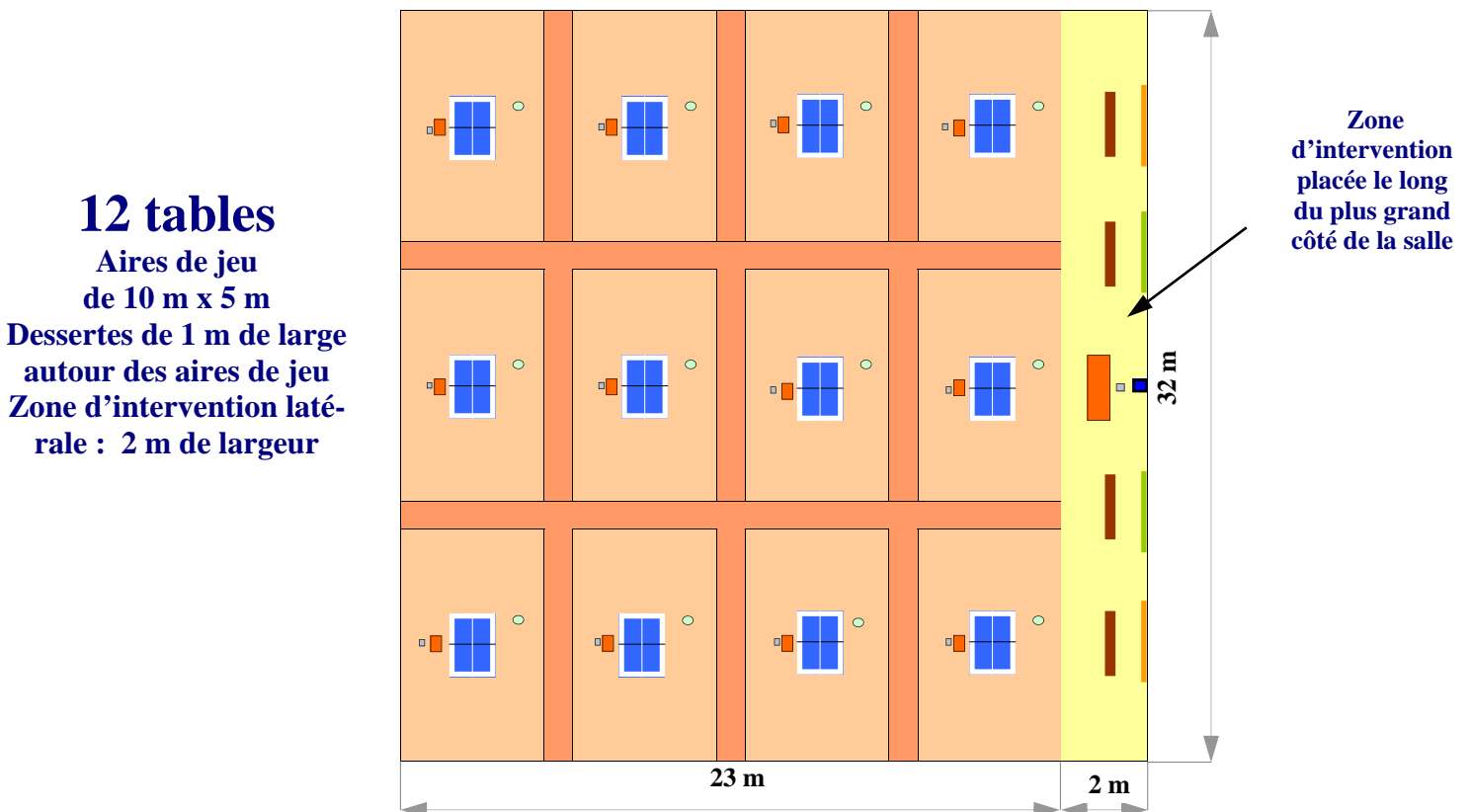
Salle n°7 : optimale pour l'EPS

Dimensions : 31 m x 21 m soit 651 m²



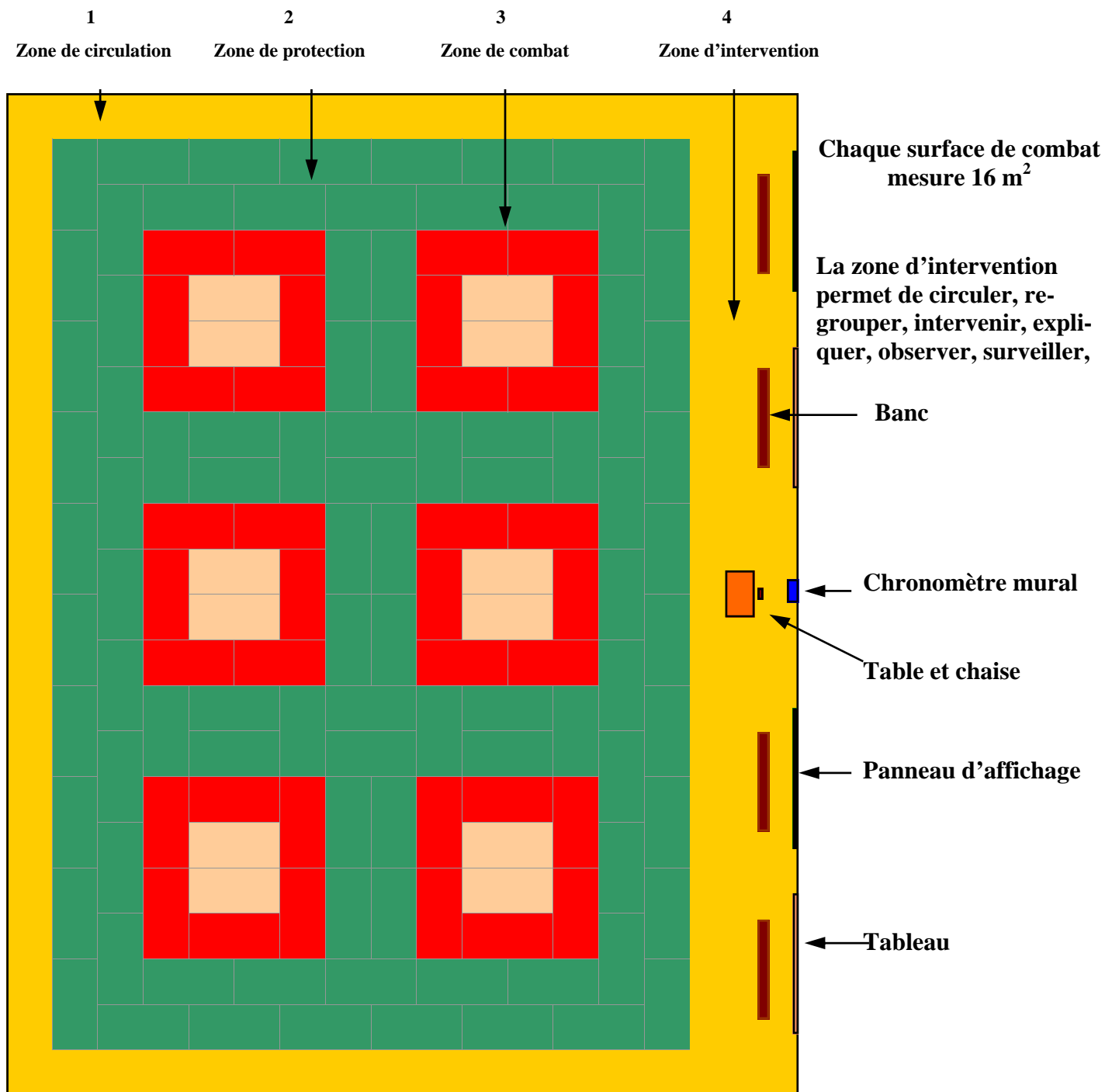
Salle n°8 : optimale pour l'EPS

Dimensions : 32 m x 25 m soit 800 m²



Principes d'organisation de la salle de combat avec tapis de judo

LA SALLE EST COMPOSEE DE 4 ZONES



Commentaires

Cette salle présente l'ensemble des principes d'organisation de l'espace combat pour l'EPS. Les 6 zones de combat constituent la base minimale exigibles pour un groupe de 24 élèves soit 4 élèves par zone.

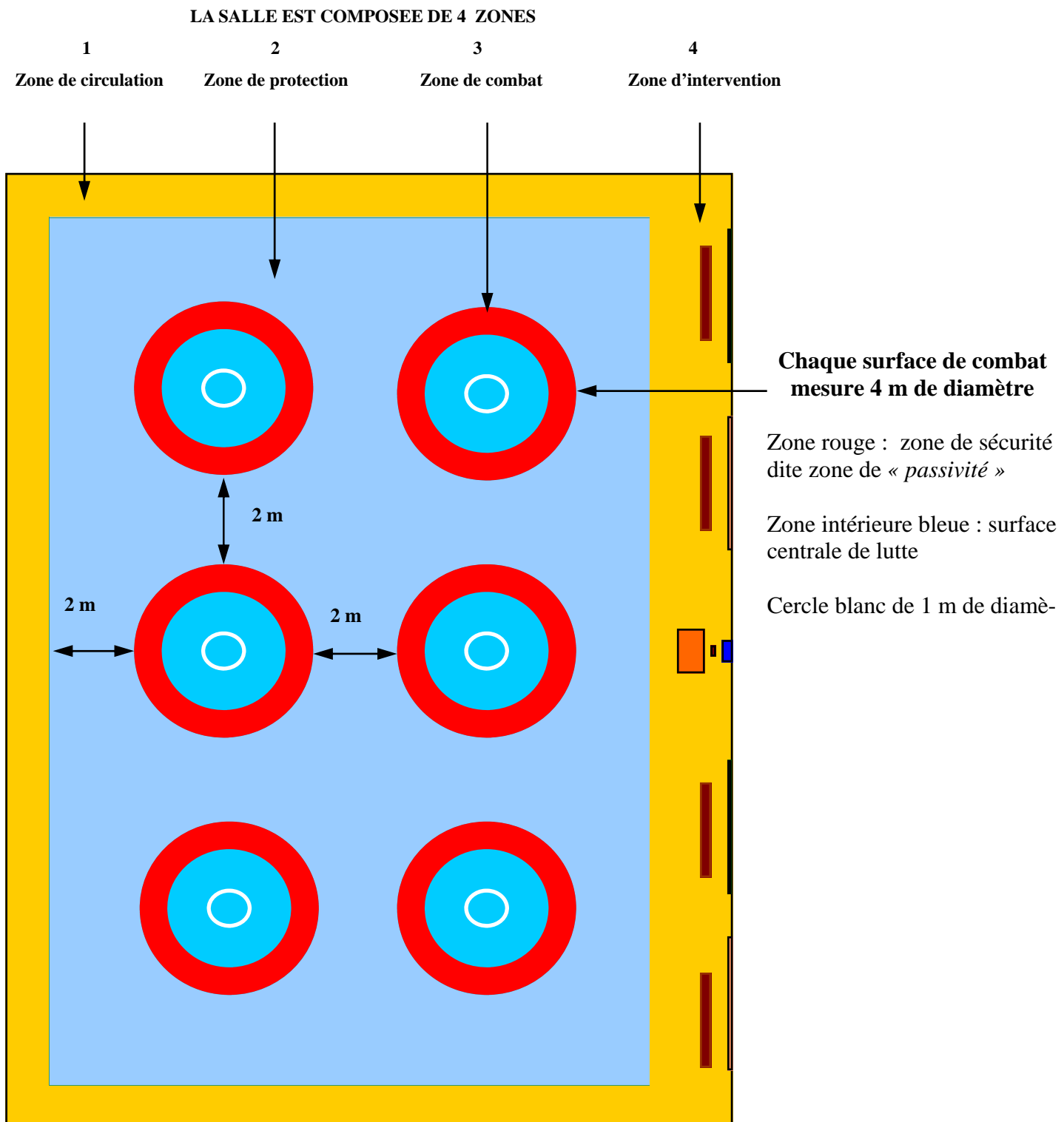
La forme et l'organisation de cet espace sont déterminés par :

- la spécificité des activités de combat qui engendrent des déplacements aléatoires, subis, mal maîtrisés, porteurs de risque ;
- Des exigences d'espace de pratique et de dégagement liées au caractère collectif de l'enseignement ;
- les préconisations des programmes d'enseignement qui stipulent que dès la classe de 6^e, la notion de projection et de chute doit être introduite : « *Le respect de la dimension culturelle du combat debout et la nécessité d'assurer la sécurité des élèves impliquent alors qu'une attention particulière soit portée au « savoir chuter » et au « savoir projeter »... Une maîtrise minimale des chutes et projection est nécessaire pour le combat debout* » .

Le fait que les surfaces de combat proprement dites (tapis rouges et ocres) ne représentent qu'un tiers de la superficie totale de la salle illustre bien ce souci de veiller à la sécurité des élèves et de garantir la qualité des apprentissages.

Les piliers saillants en bordure sont formellement proscrits.

Principes d'organisation de la salle de combat avec tapis de lutte



Commentaires

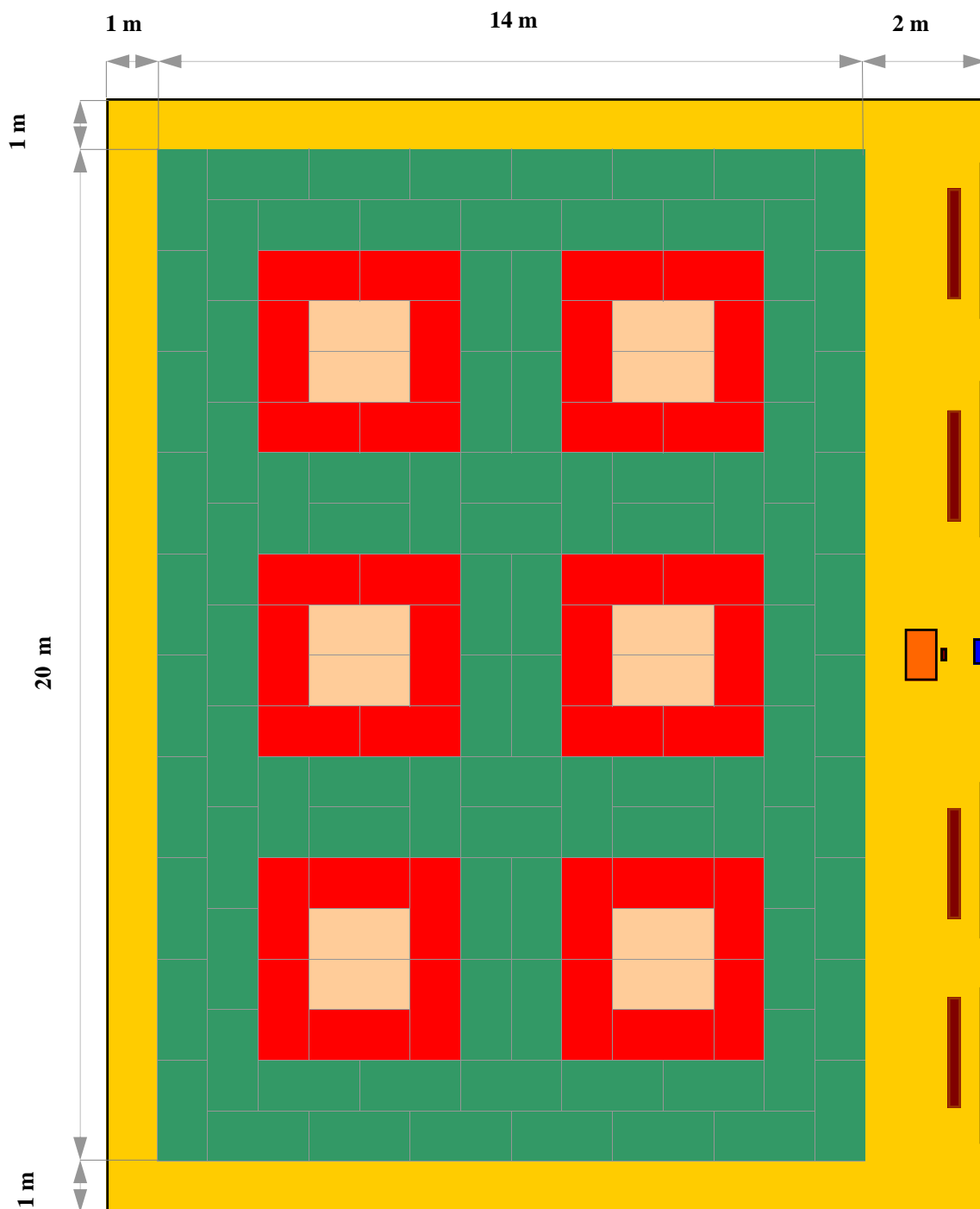
Comme pour la salle à dominante judo, cet espace lutte présente l'ensemble des principes d'organisation relatifs à l'enseignement du combat en EPS.

6 zones constituent la base minimale exigibles pour un groupe de 24 élèves soit 4 élèves par zone

Salle de combat n°13 : minimale pour l'EPS

Dimensions : 22 m x 17 m

6 aires de combat de 16 m²



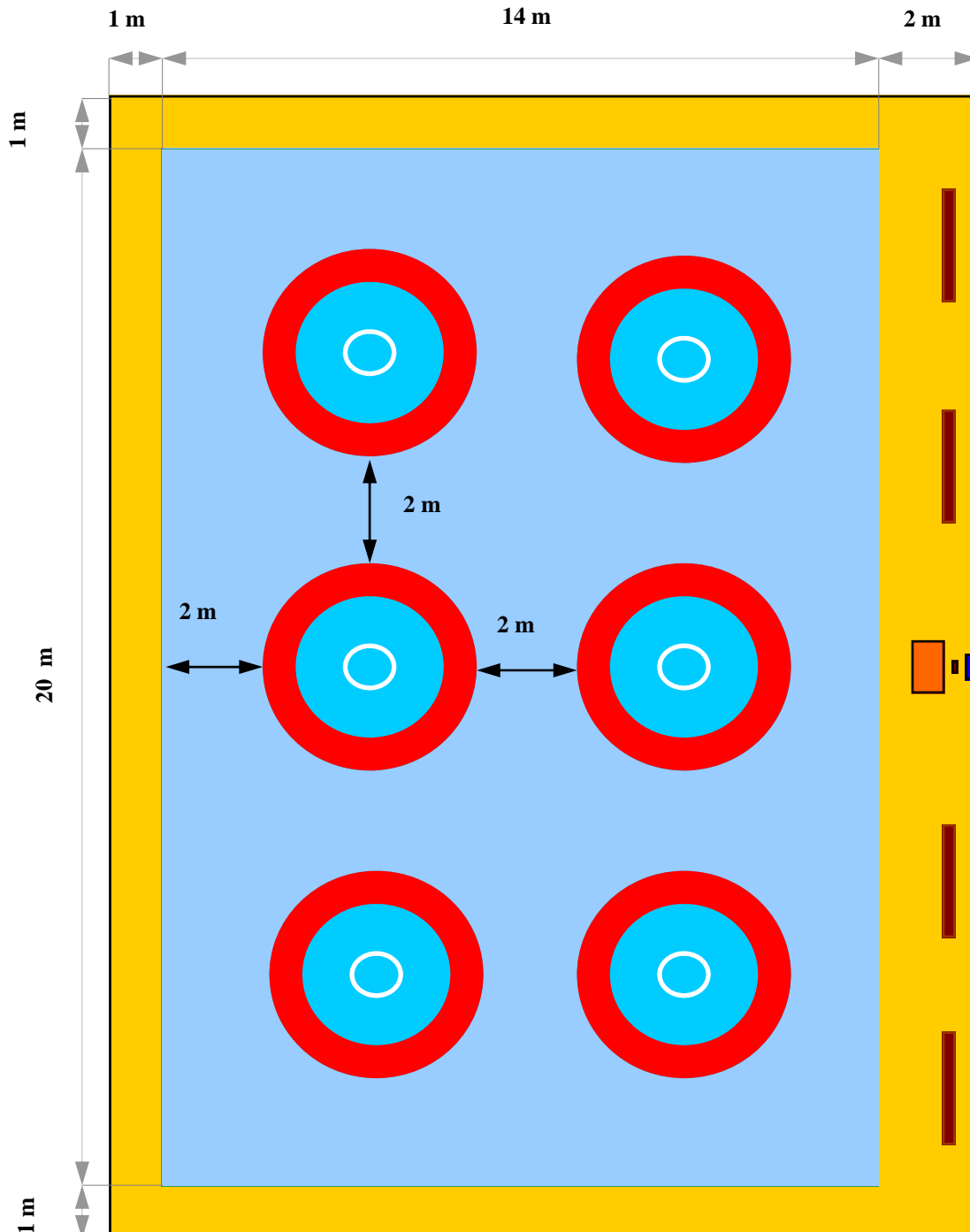
Commentaires

Cette salle minimale dispose de 6 aires de combat de 16 m² chacune soit 4 élèves par zone (classe de 24 élèves)

Salle de combat n°13 bis : minimale pour l'EPS

Dimensions : 22 m x 17 m

6 aires circulaires de combat de 4 m de diamètre



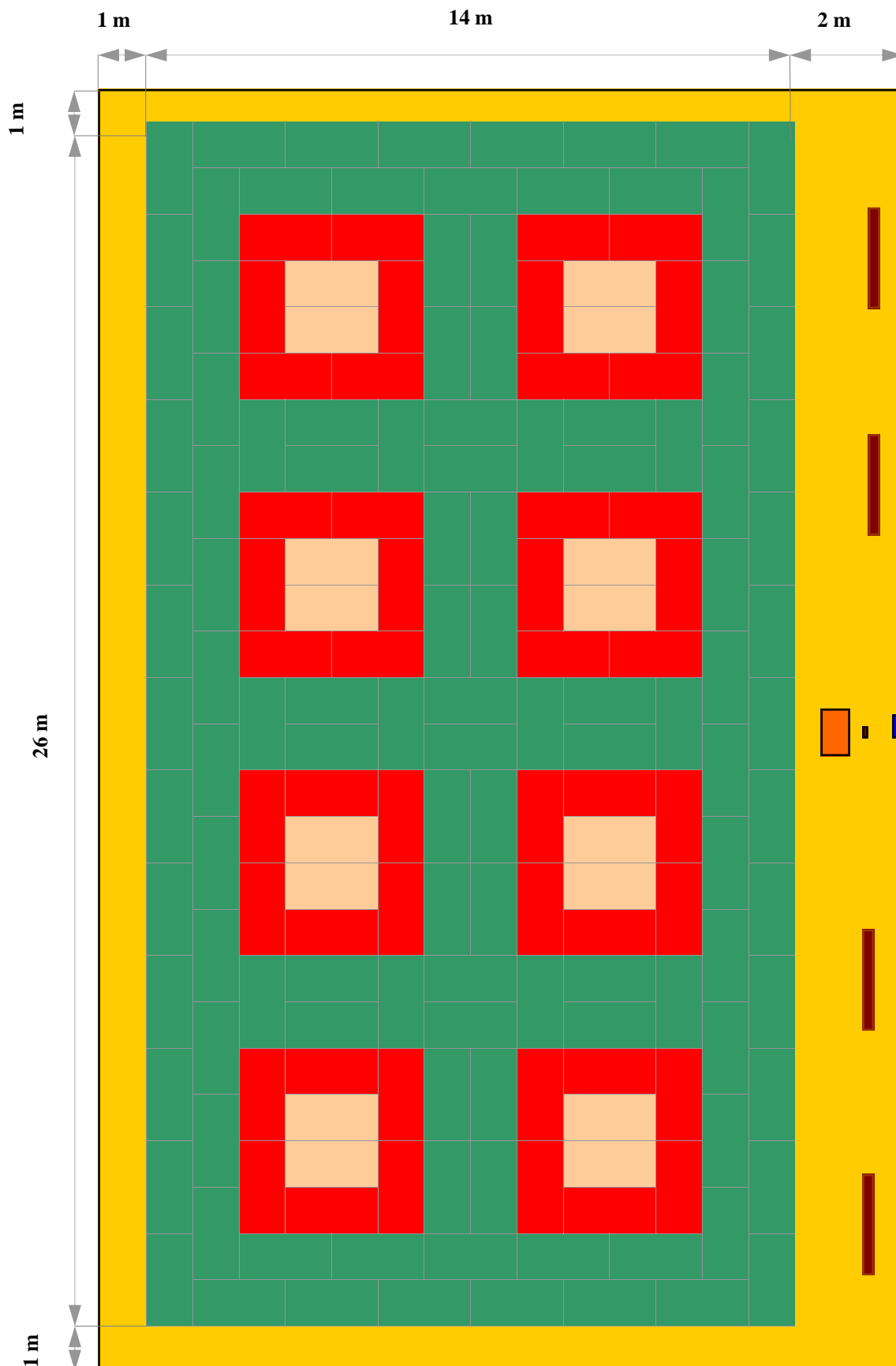
Commentaires

Cette salle minimale dispose de 6 aires de combat de 16 m² chacune soit 4 élèves par zone (classe de 24 élèves)

Salle de combat n°14 : optimale pour l'EPS

Dimensions : 28 m x 17 m

8 aires de combat de 16 m²



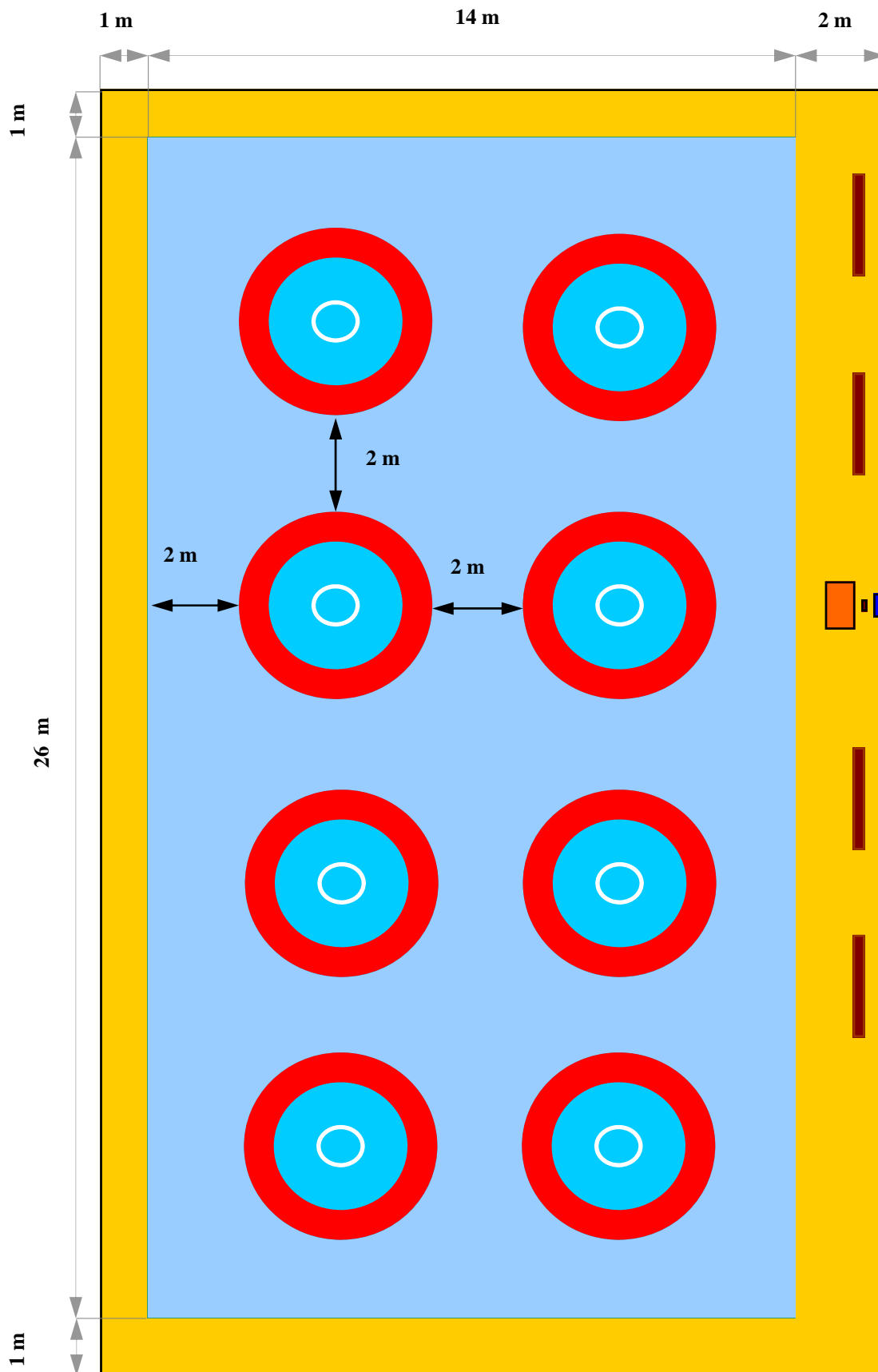
Commentaires

Cette salle minimale dispose de 8 aires de combat de 16 m² chacune soit 3 élèves par zone (classe de 24 élèves)

Salle de combat n°14 bis : optimale pour l'EPS

Dimensions : 28 m x 17 m

8 aires circulaires de combat de 4 m de diamètre



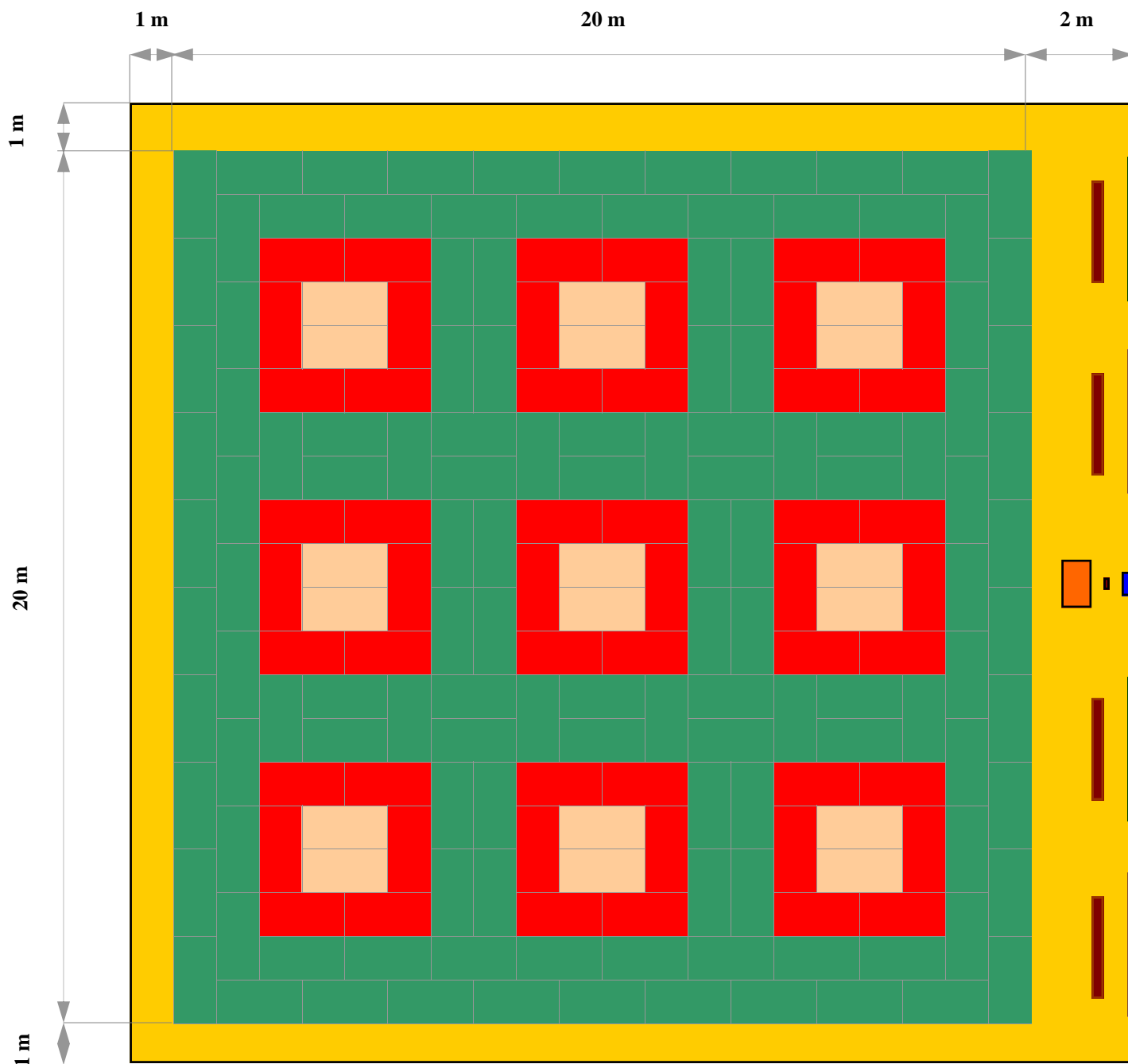
Commentaires

Cette salle dispose de 8 aires de combat de 16 m² chacune soit 3 élèves par zone (classe de 24 élèves)

Salle de combat n°15 : optimale pour l'EPS

Dimensions : 23 m x 22 m

9 aires de combat de 16 m²



Commentaires

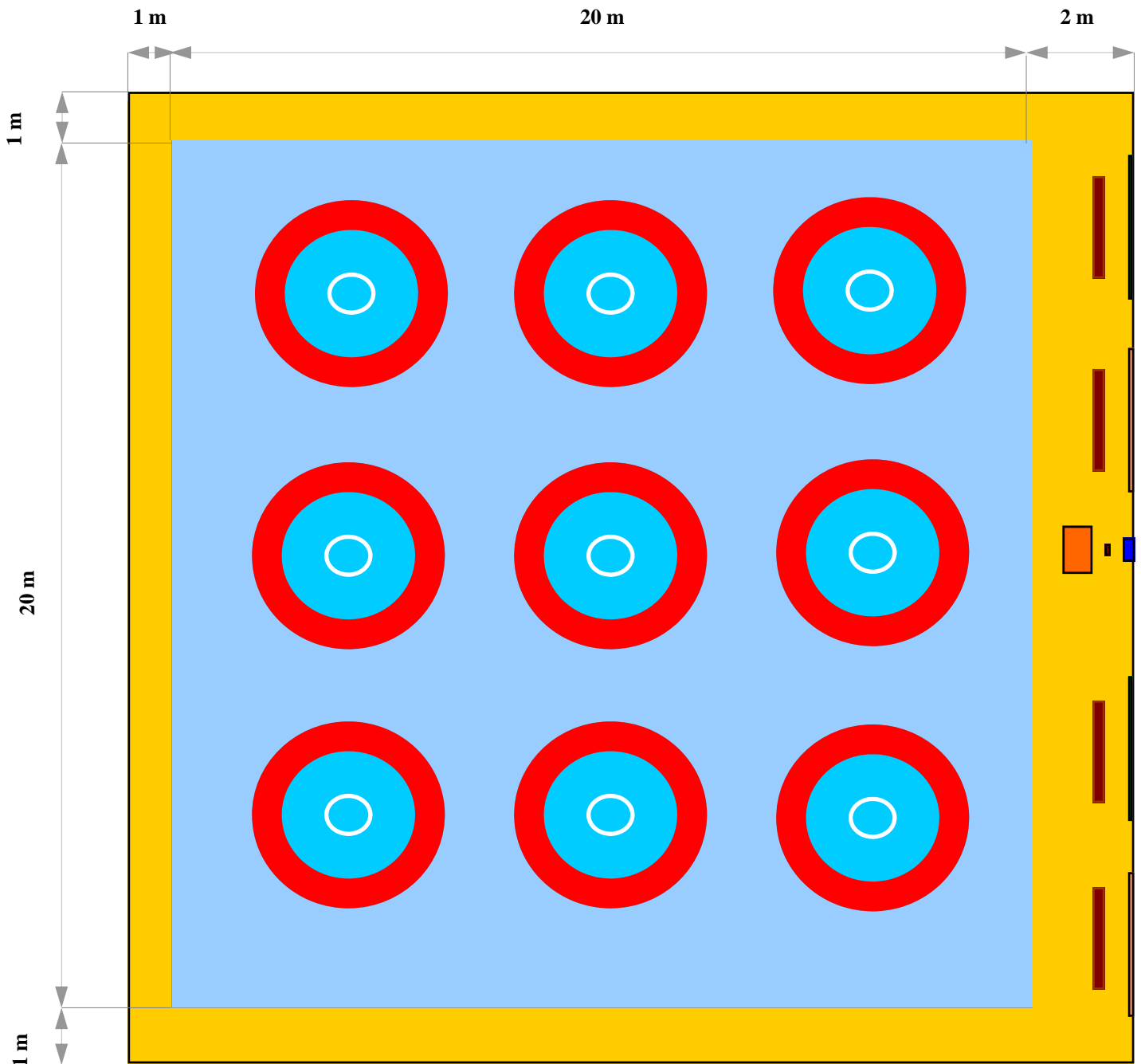
Cet espace est particulièrement adapté à l'EPS.

- 9 zones bien identifiables (3 élèves par zone) séparées de 2 m permettent de diversifier les thèmes d'approches et différencier les groupes si besoin.
- comme dans la proposition n°1, une zone d'intervention de 2 m de large et de la longueur de la salle permet de circuler en sécurité, regrouper les élèves, recourir aux tableaux ou aux panneaux pour recueillir résultats ou observations.

Salle de combat n°15 bis : optimale pour l'EPS

Dimensions : 23 m x 22 m

9 aires circulaires de combat de 4 m de diamètre



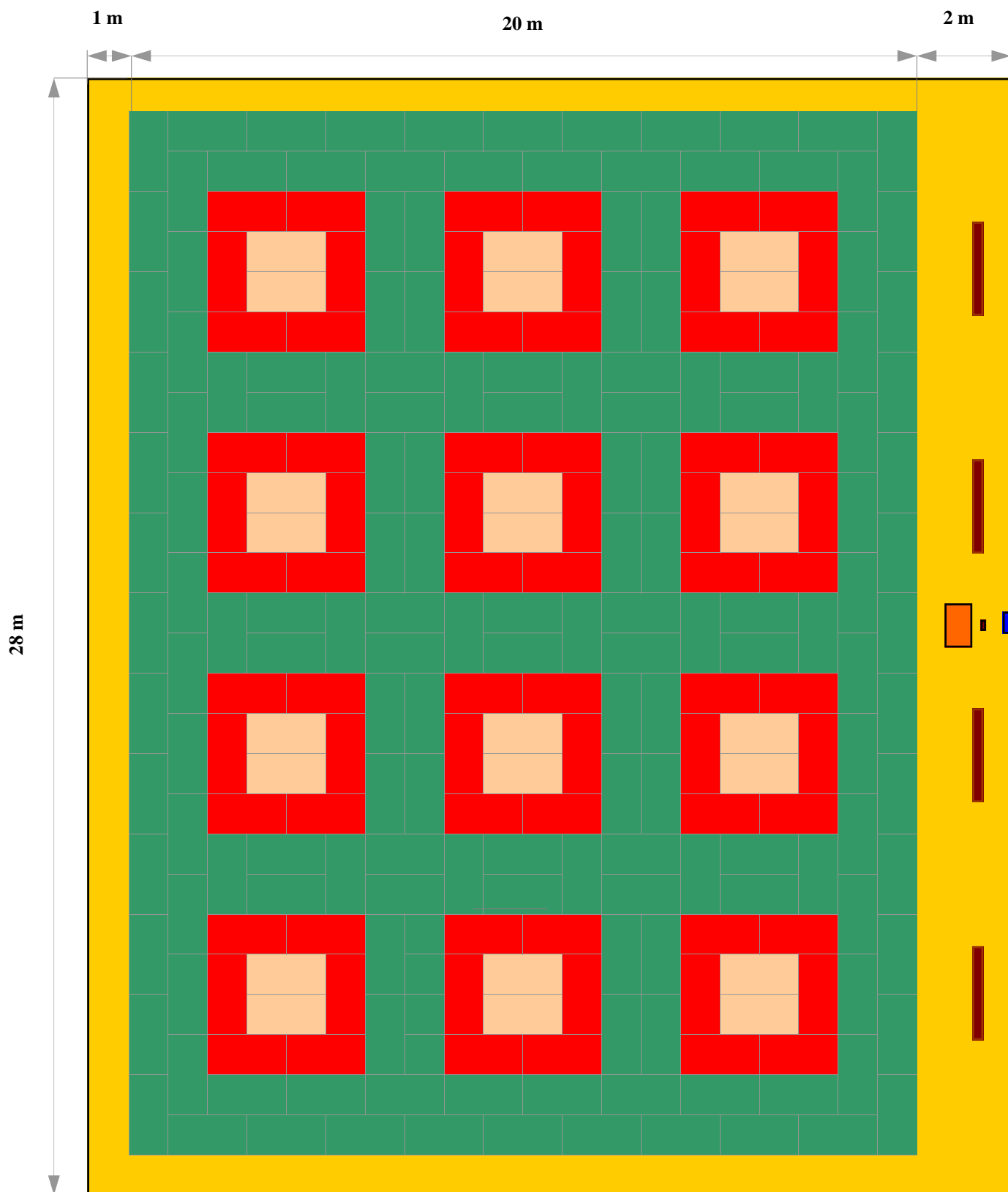
Commentaires

Cet espace est particulièrement adapté à l'EPS.

9 zones bien identifiables (2 m tout autour et 3 élèves par zone) permettent de diversifier les thèmes d'approche et différencier les groupes si besoin.

Salle de combat n°16 : optimale pour l'EPS

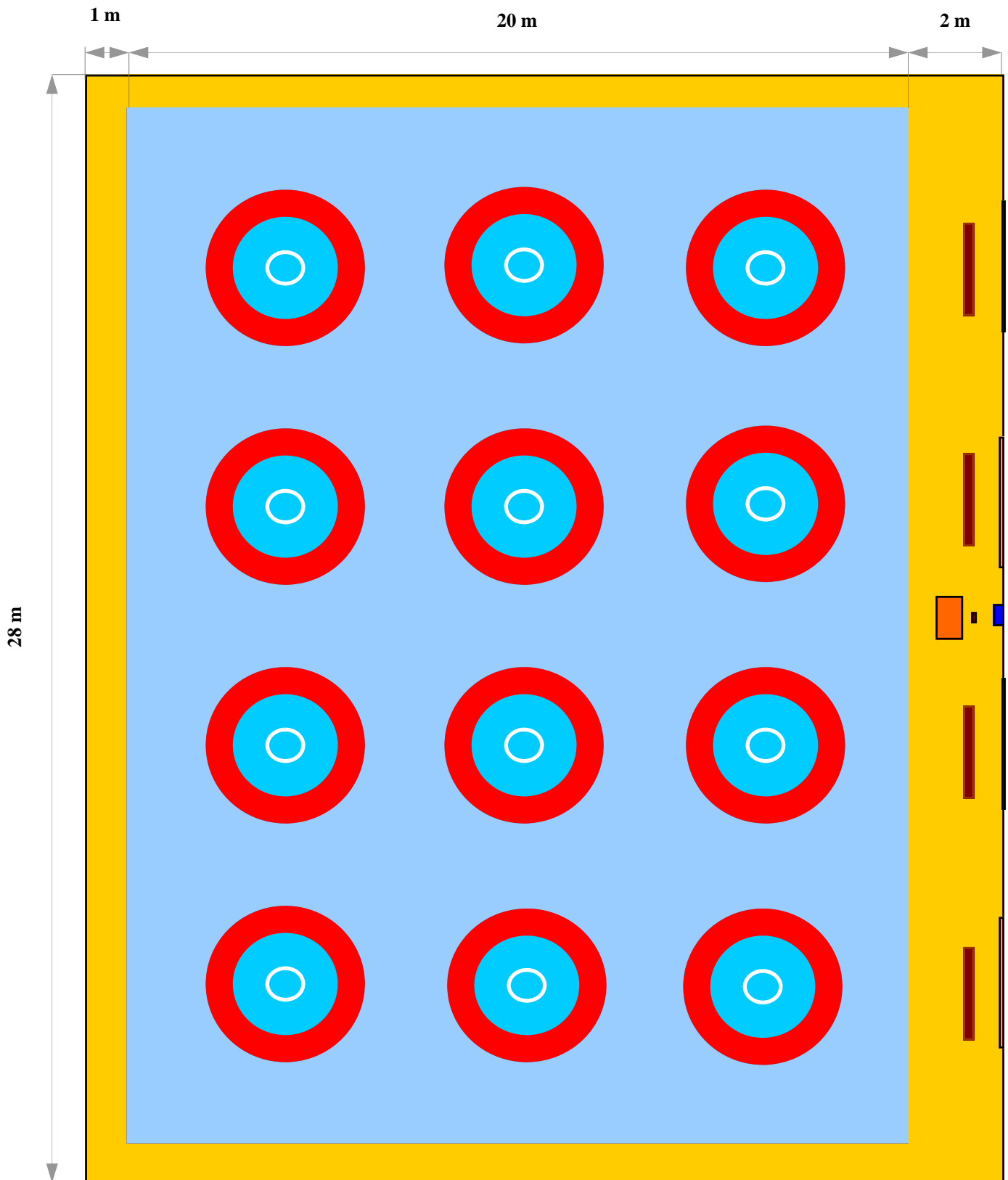
Dimensions : 28 m x 23 m
12 aires de combat de 16 m²



Salle de combat n°16 bis : optimale pour l'EPS

Dimensions : 28 m x 23 m

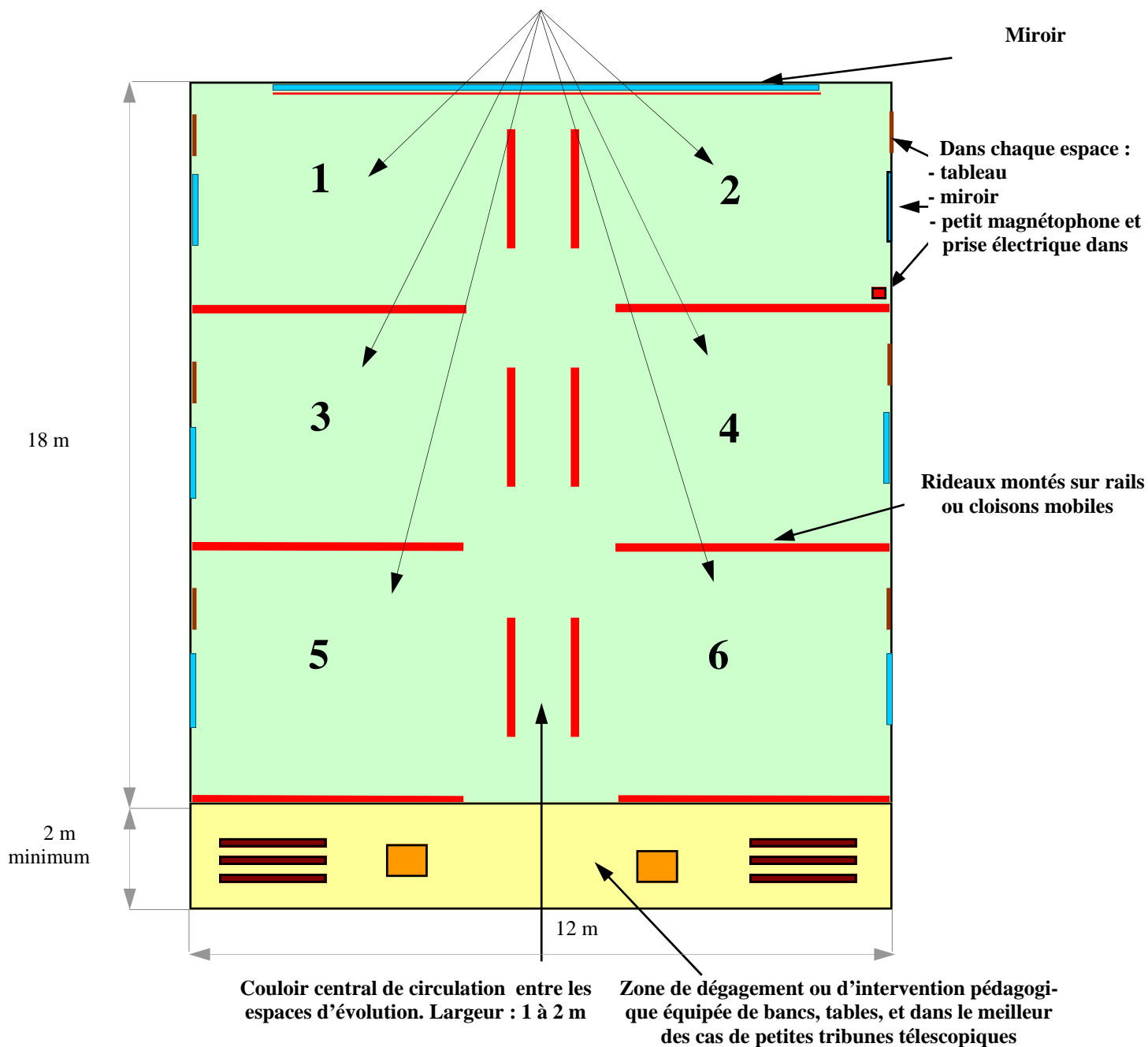
12 aires de combat de 4 m de diamètre



Salle d'Activités Physiques Artistiques n°17

Proposition minimale Dimensions : 20 m x 12 m

Un espace fractionnable au besoin en 6 espaces d'évolution isolés
par des rideaux ou des cloisons mobiles légères

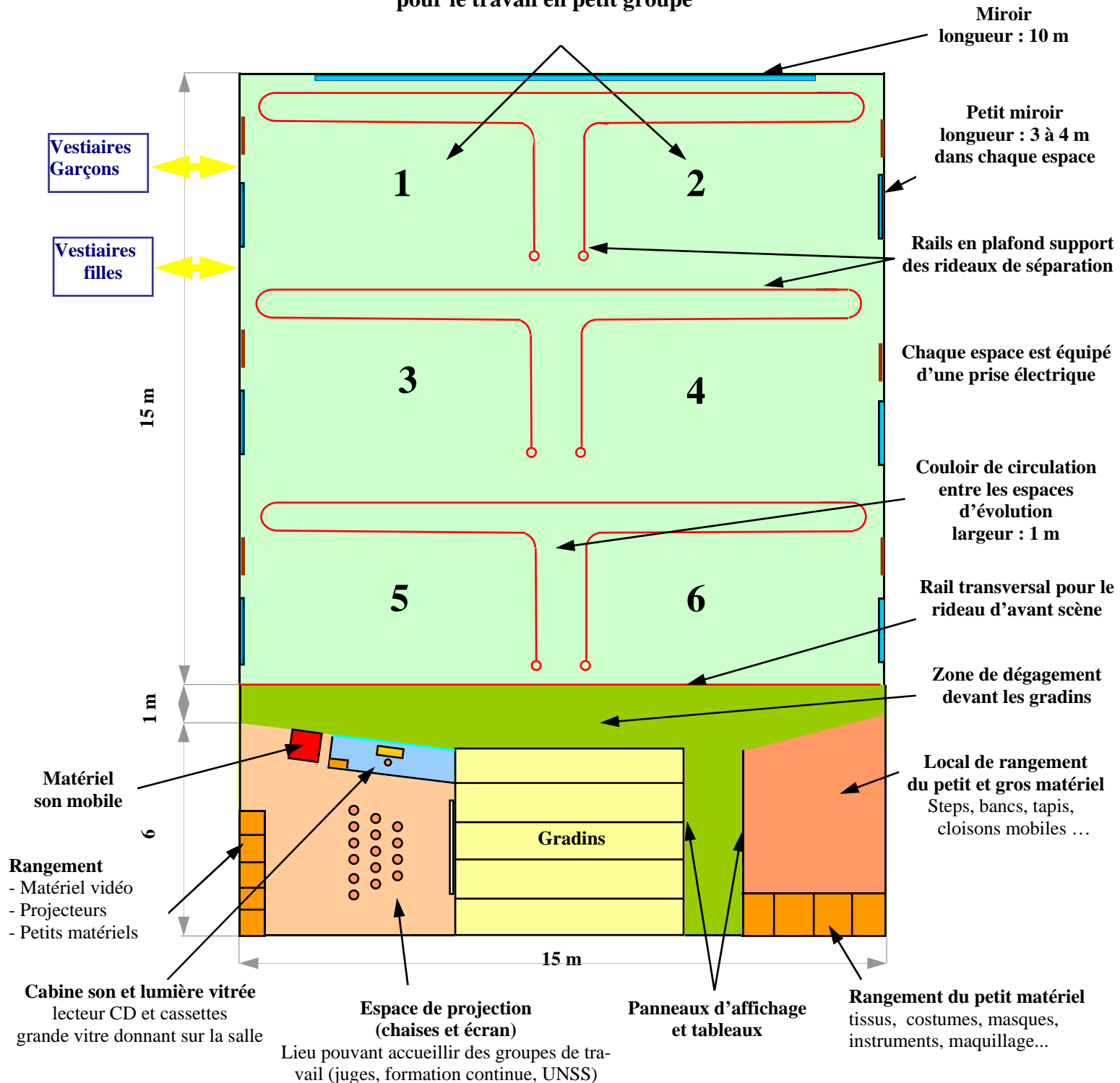


Salle d'Activités Physiques Artistiques n°18

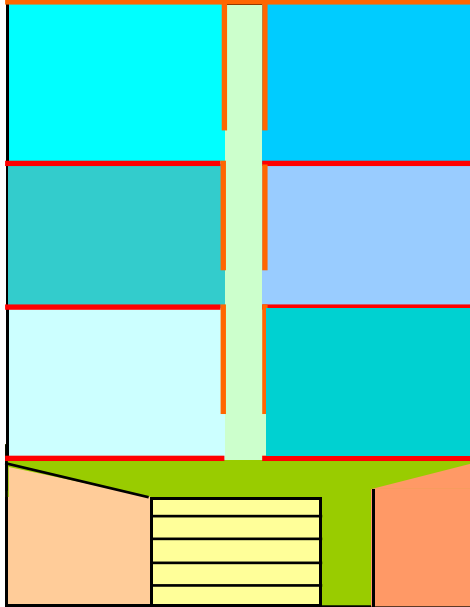
Proposition optimale

Dimensions : 22 m x 15 m

6 espaces d'évolution de 7 m x 5 m, isolés au besoin par des rideaux pour le travail en petit groupe

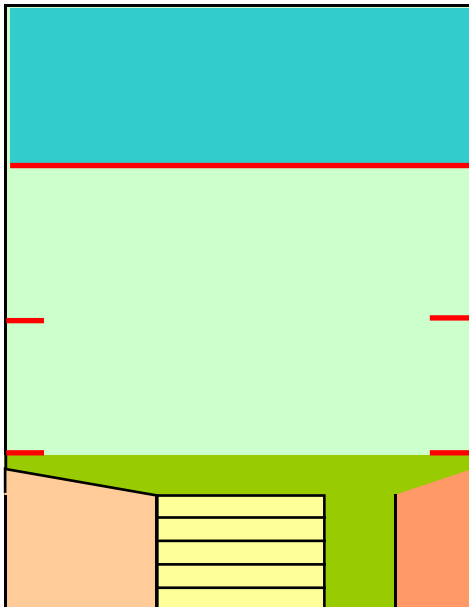


Trois formes d'organisation de l'espace pour trois fonctions



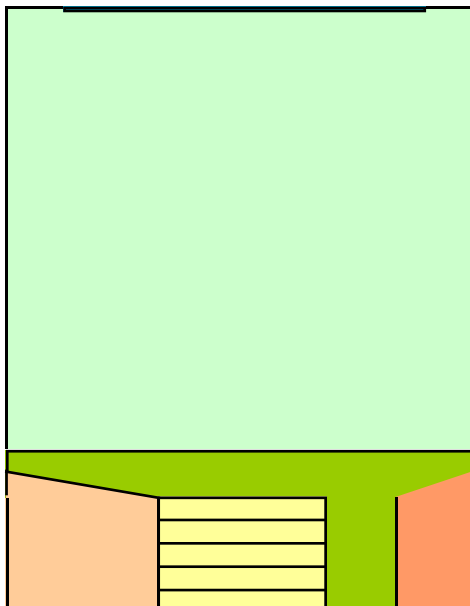
Configuration en 6 unités

Rideaux tirés, les élèves travaillent en sous unités de 35 m² environ. Ces zones sont isolées les unes des autres par des rideaux qui garantissent le secret de la recherche. Un couloir central permet à l'enseignant de circuler d'un espace à un autre pour aider, conseiller, surveiller.



Configuration spectacle

- Une partie de la classe se produit dans le plus grand espace devant des élèves juges/spectateurs assis sur les gradins ;
- D'autres élèves produisent ou répètent en coulisses ou derrière le rideau.



Configuration ouverte

Cette organisation de l'espace permet aux élèves de travailler :

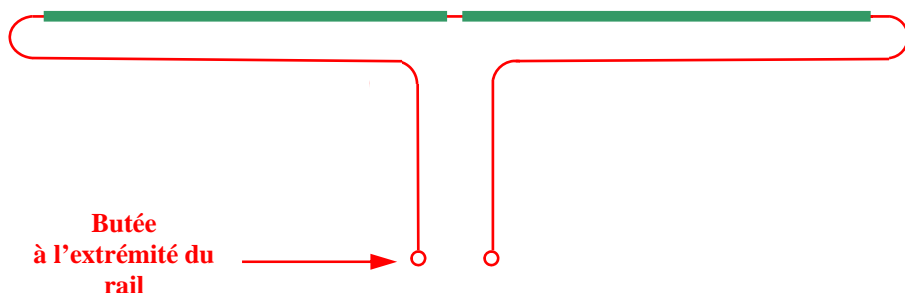
- en dispersion, alignés ou en vague, avec ou sans utilisation du miroir ;
- en improvisation, expérimentation, imitation.

La surface de cet espace ouvert peut être réduite en tirant l'un des rideaux.

Cette organisation n'exclue pas que chacun puisse disposer d'un territoire personnel.

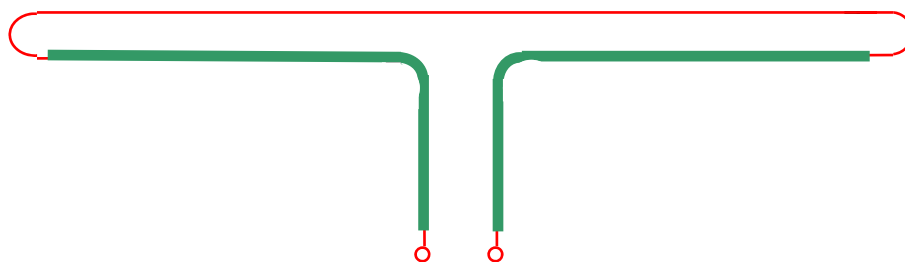
« Jeux » de rideaux ou 4 exemples de disposition

**Les deux 1/2 rideaux tirés en
arrière du rail
en configuration :**



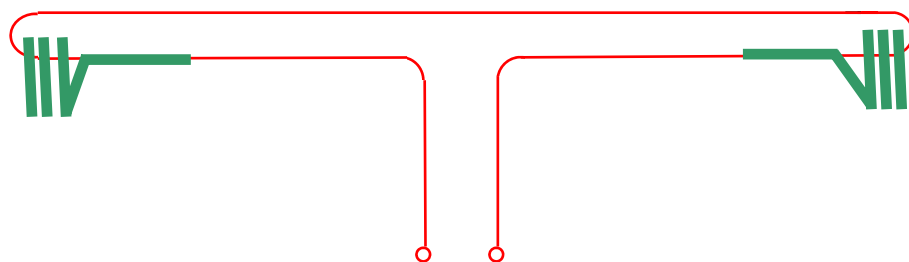
- cache glace
- Avant scène
- fond de scène

**Les deux 1/2 rideaux tirés
en avant du rail
en configuration :**



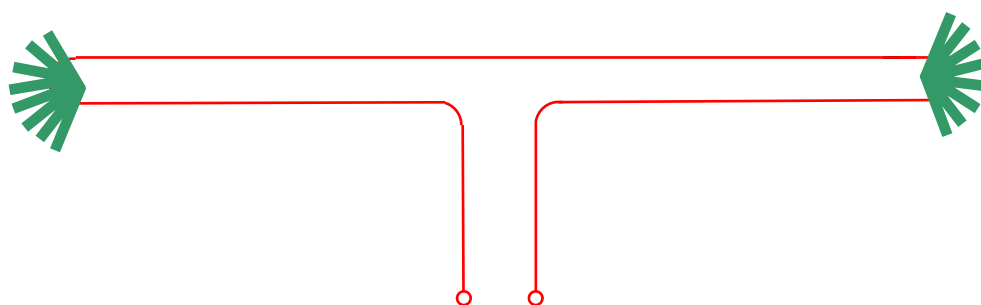
- Séparation des petits espaces de travail.

**Les deux 1/2 rideaux tirés
partiellement sur le côté en
avant du rail en configura-
tion coulisse :**



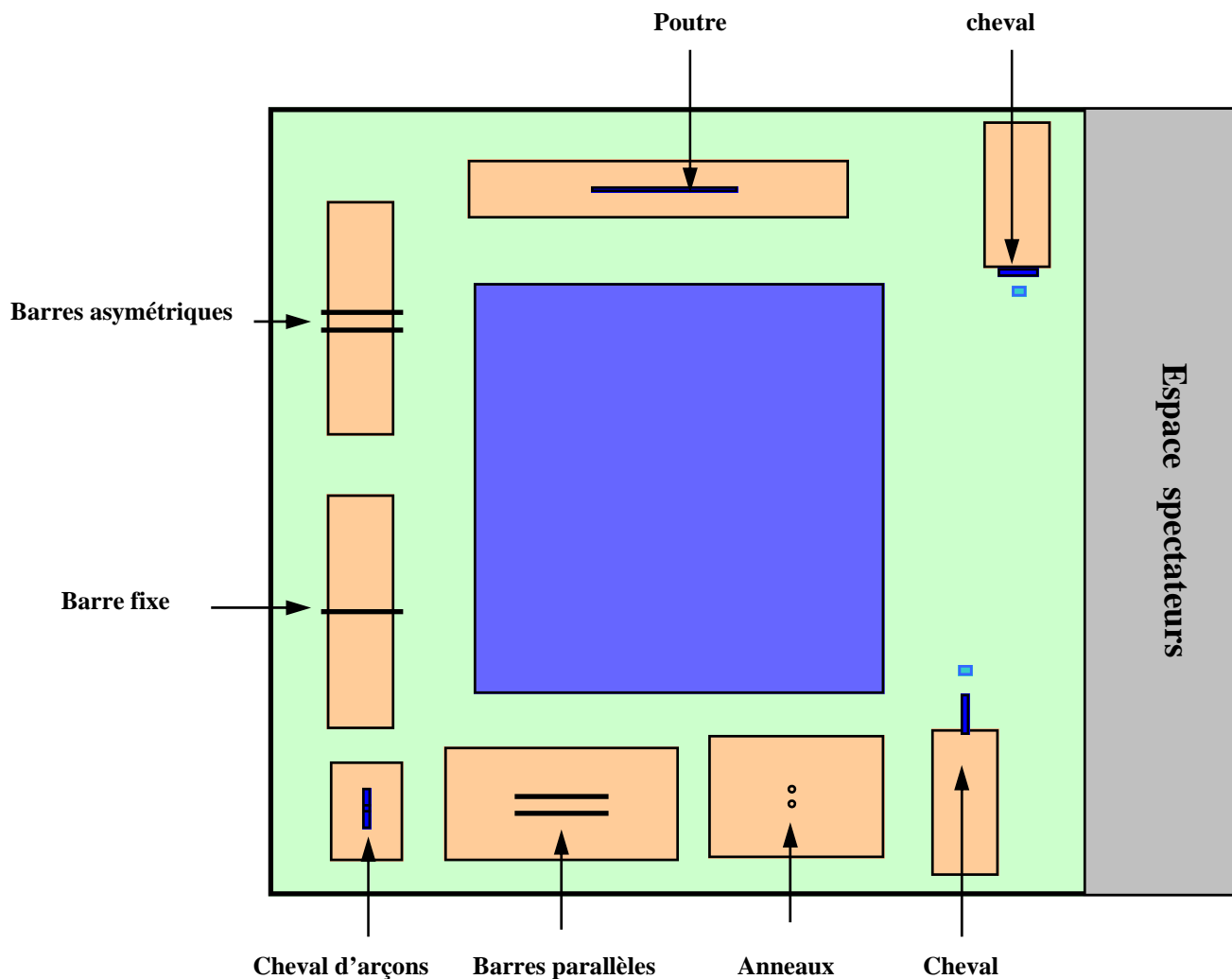
- Pendrillon
- Arlequin

**Les deux 1/2 rideaux totale-
ment repliés sur le côté
en configuration :**



- Scène ouverte, répétition, entraînement.

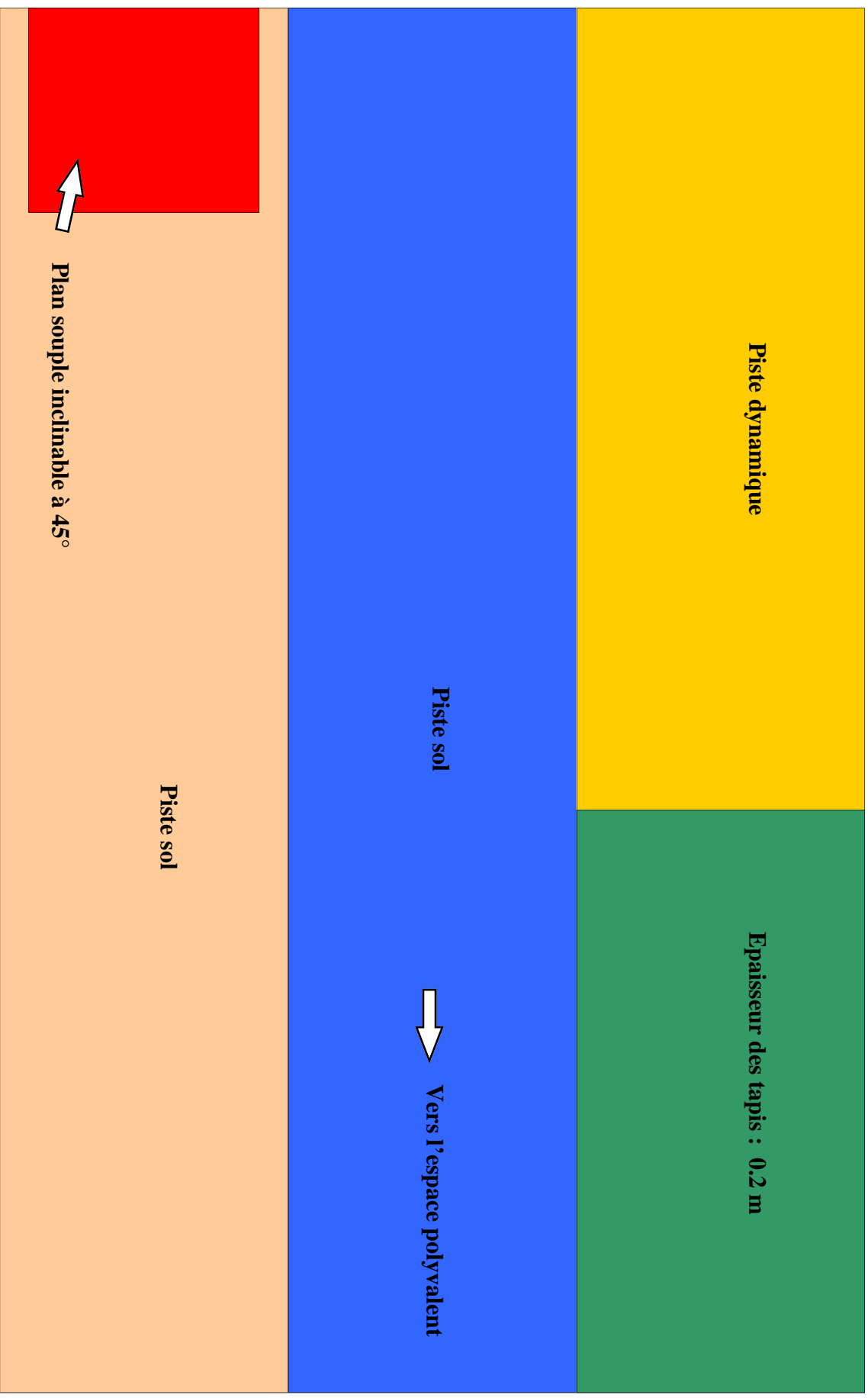
Salle de gymnastique inadaptée à l'EPS



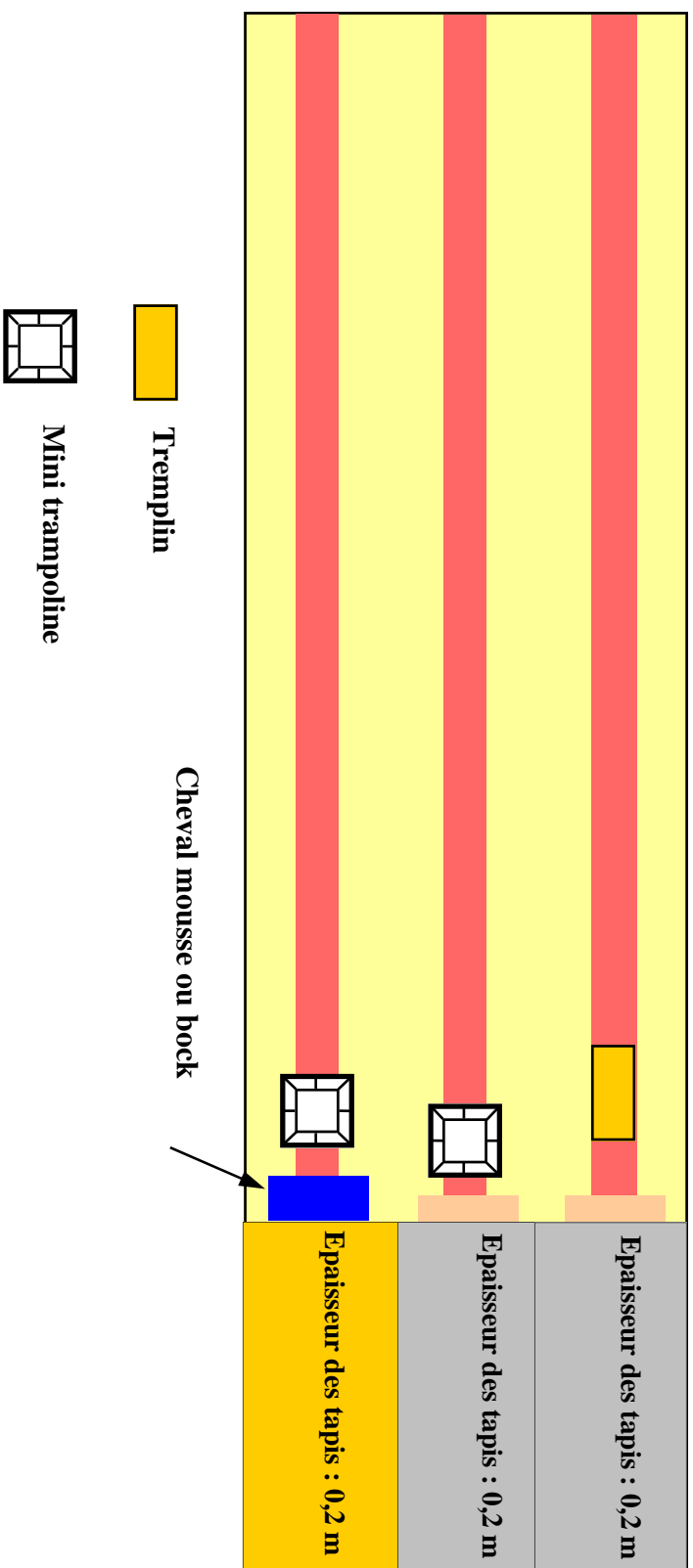
Ce type de salle est inadapté à l'EPS pour les raisons suivantes:

- Elle est organisée par poste pour satisfaire le spectacle sportif et la compétition
- Le nombre limité d'agrès ne permet ni la pratique collective ni l'approche par thèmes gymniques
- Le praticable central occupe une place prédominante au détriment des autres espaces

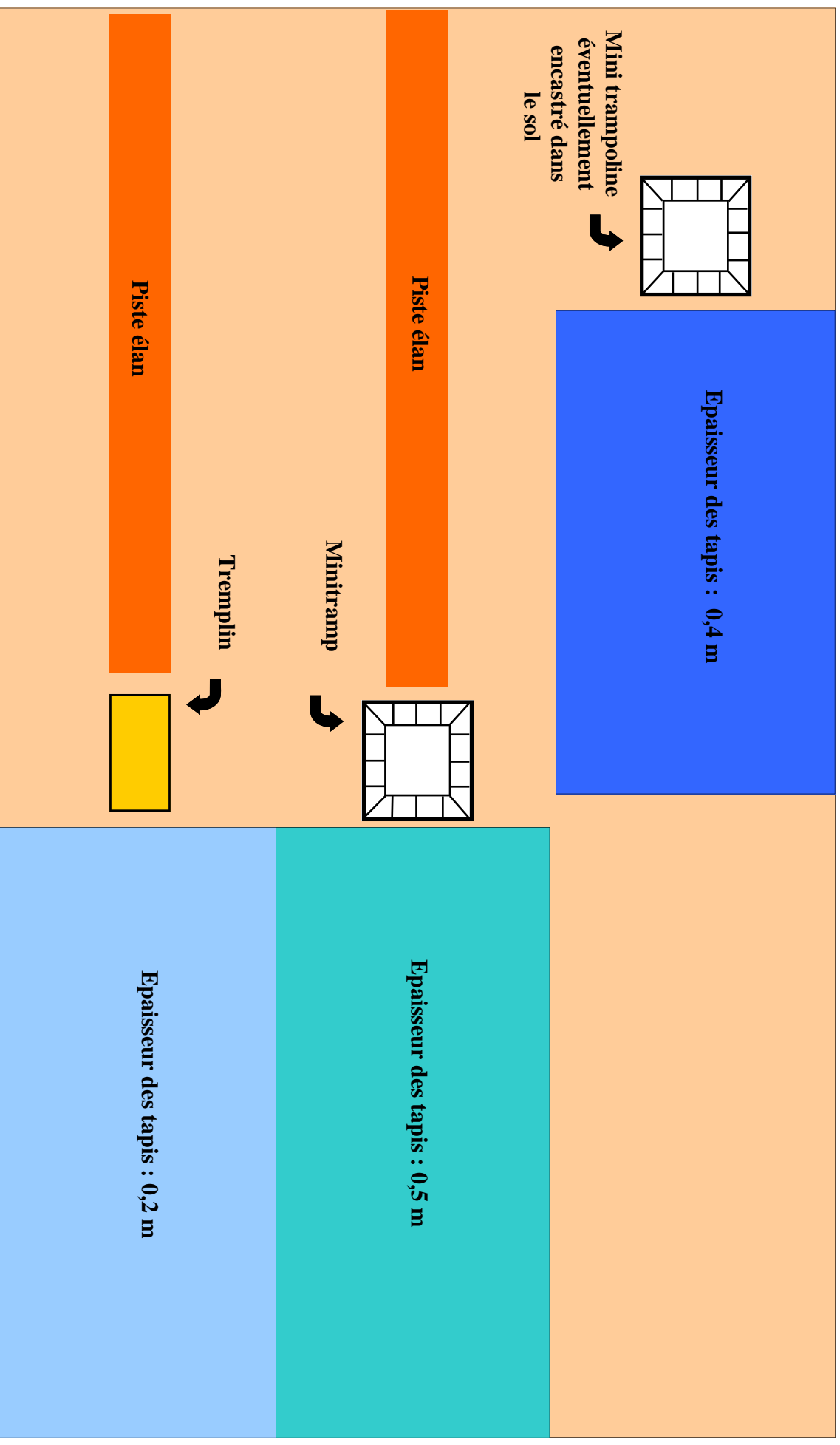
Espace sol : acrobaties quadrupédiques



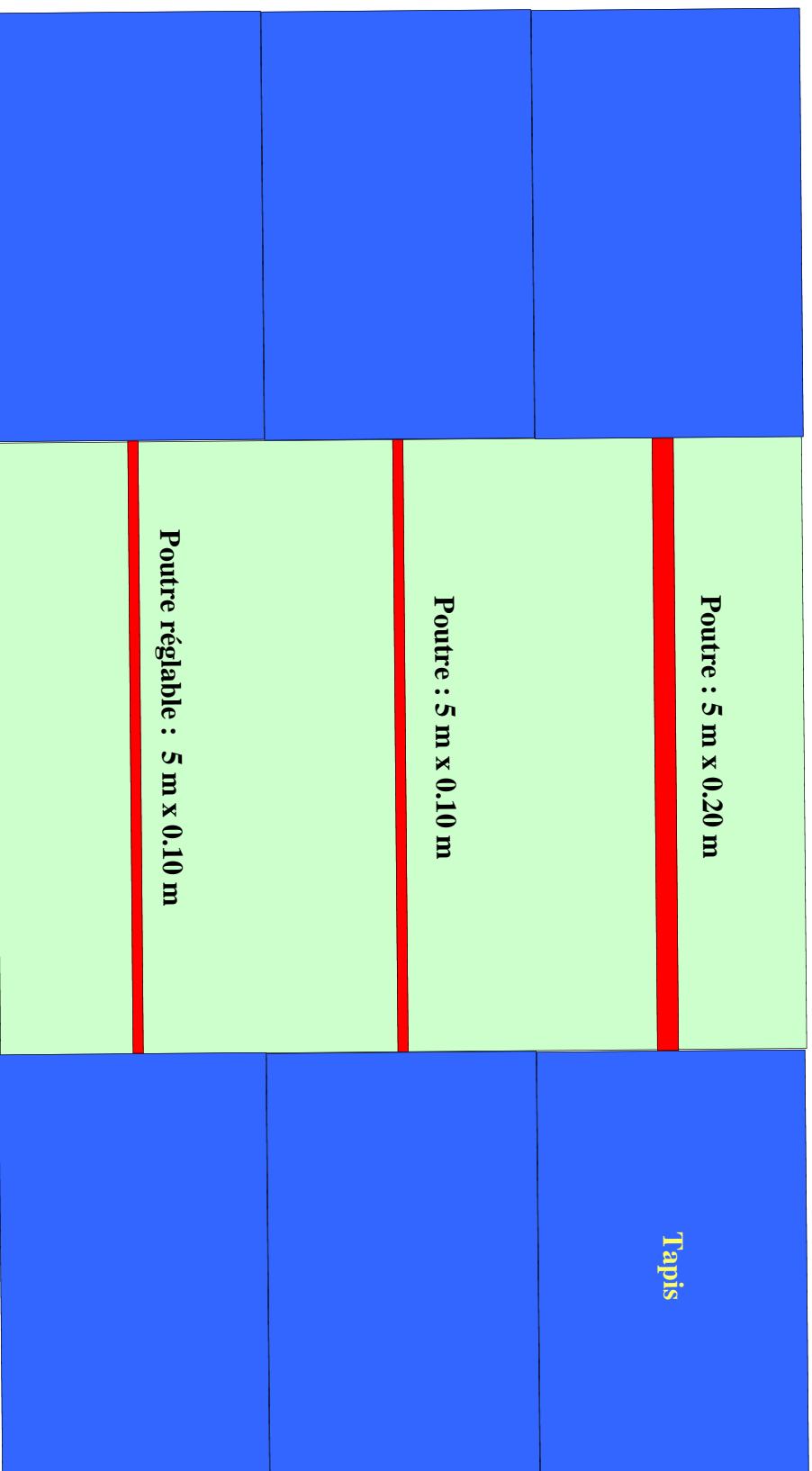
Espace sauts et franchissements



Espace acrobaties aériennes



Espace poutre

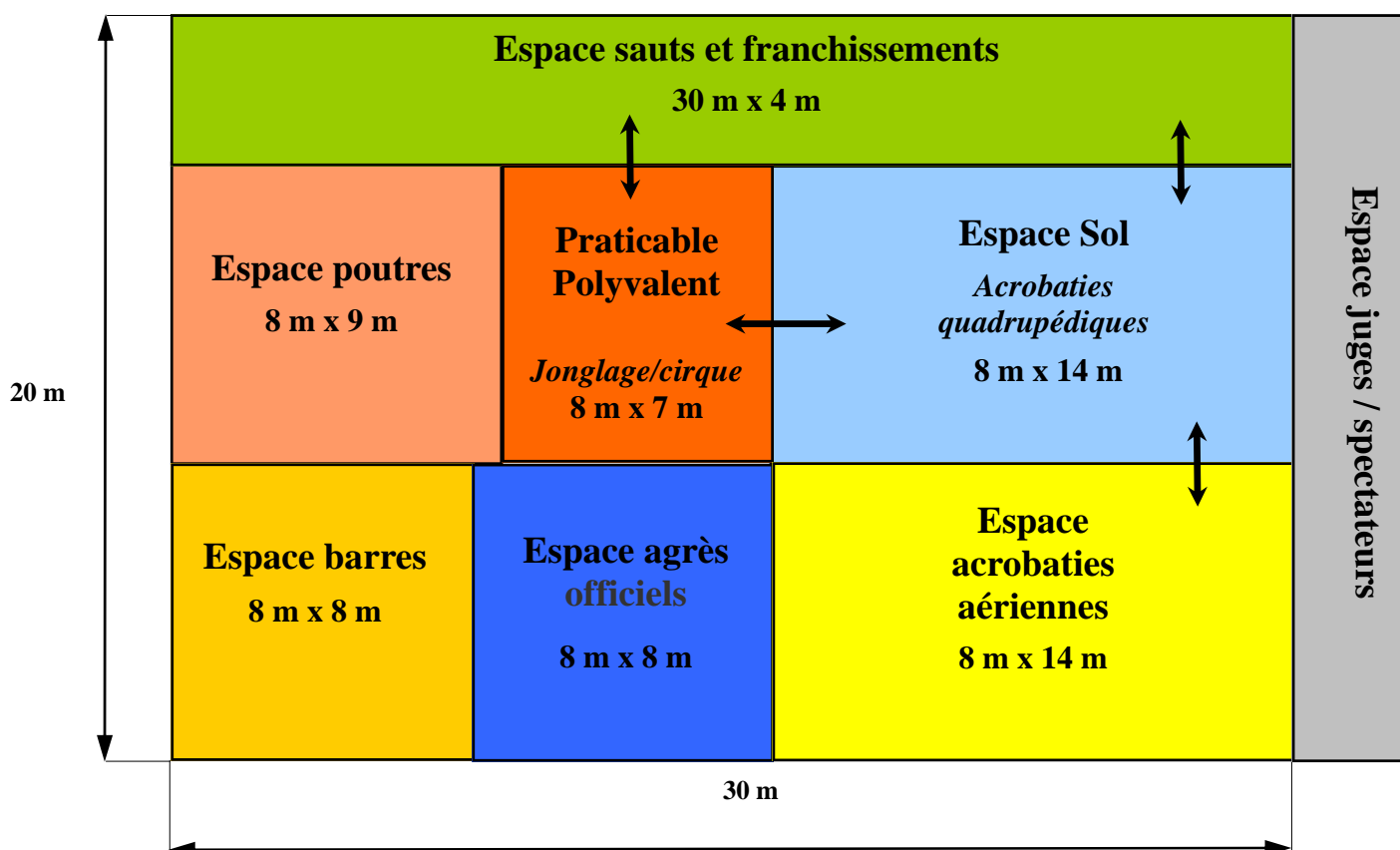


Salle spécialisée de gymnastique adaptée à l'EPS

Salle n°19

Proposition minimale

Dimensions hors gradins : 20 m x 30 m ou type B



Liaisons envisageables selon les besoins : \longleftrightarrow

Surface totale des aires d'évolution : 600 m²

Absence de couloirs de circulation entre les espaces

Rappel des préconisations du BO du 2 mai 2002 relatif au BAC :

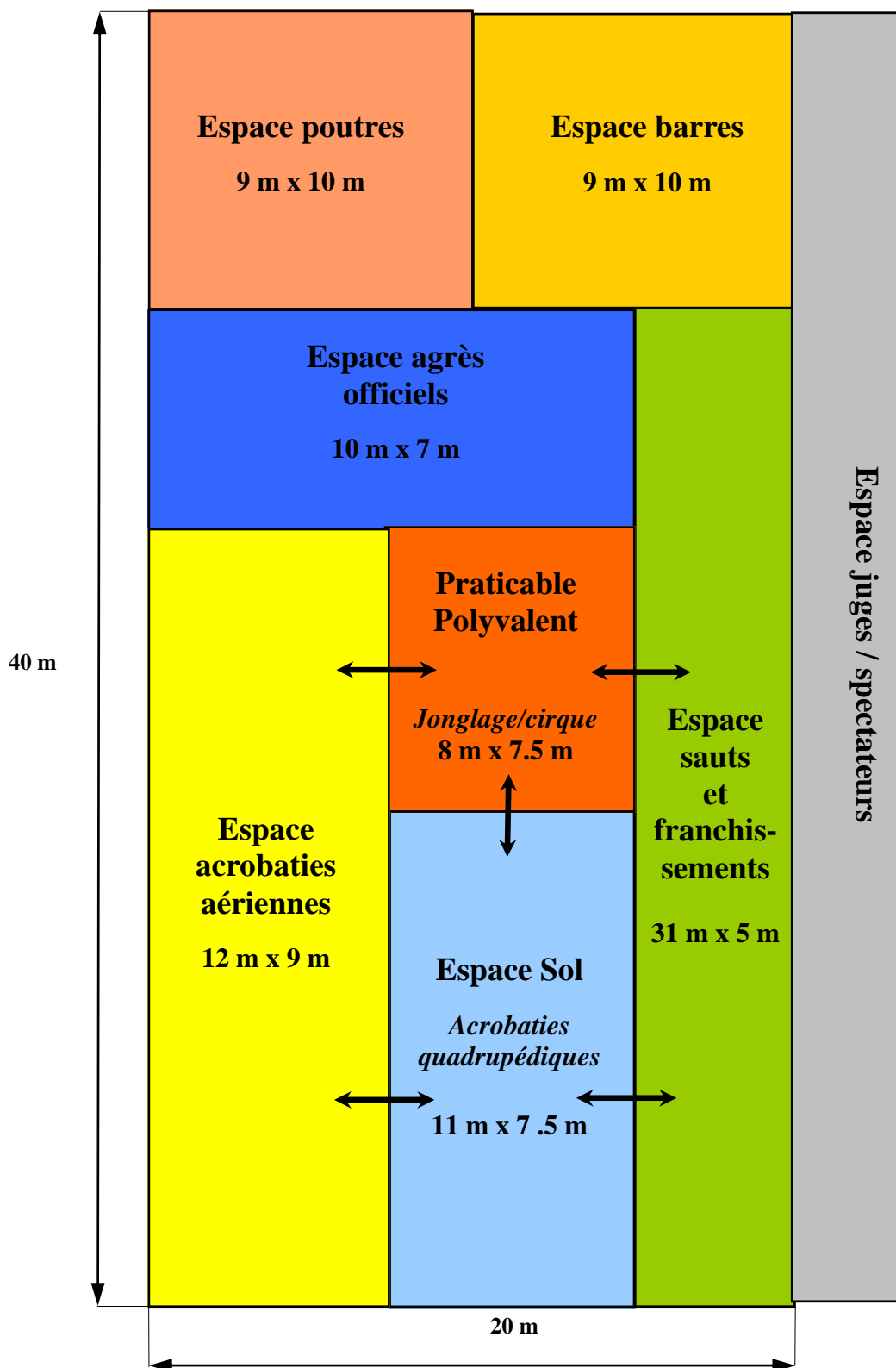
« concevoir, construire, réaliser devant un public élargi et juger un enchaînement gymnique » ...un espace juges/ spectateurs sous forme de petits gradins est donc souhaitable en EPS.

Salle spécialisée de gymnastique adaptée à l'EPS

Salle n°20

Proposition intermédiaire

Dimensions hors gradins : 20 m x 40 m ou type C



Liaisons envisageables selon les besoins : ↔

Surface totale des aires d'évolution : 800 m²

Absence de couloirs de circulation entre les espaces

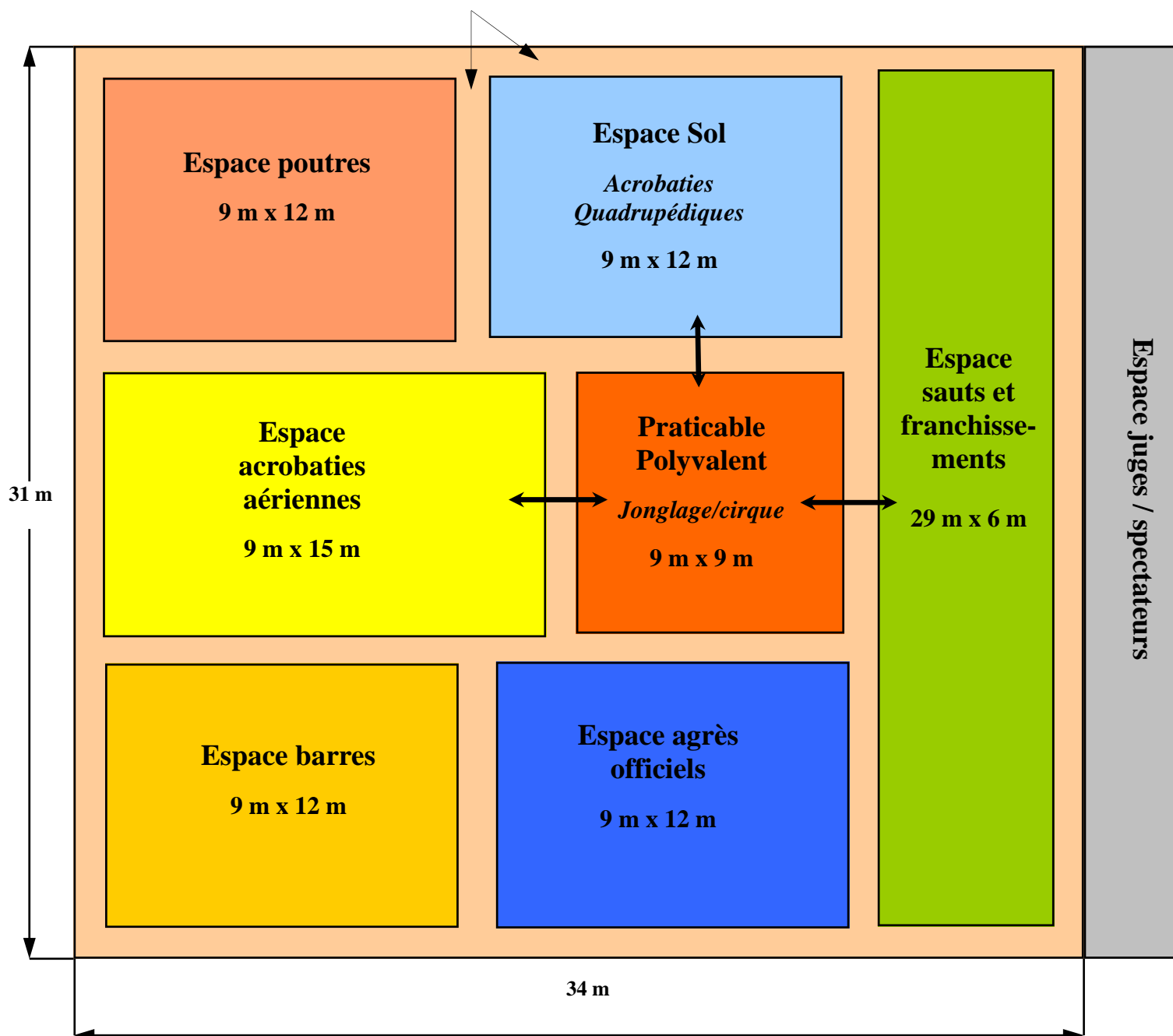
Salle spécialisée de gymnastique adaptée à l'EPS

Salle n°21

proposition optimale

Dimensions hors gradins : 31 m x 34 m

Couloirs de dégagement et de circulation tout autour de chaque espace : 1 m



Liaisons envisageables selon les besoins : \longleftrightarrow

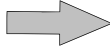
Surface totale de la salle : 1054 m²

Surface des aires d'évolution : 822 m²

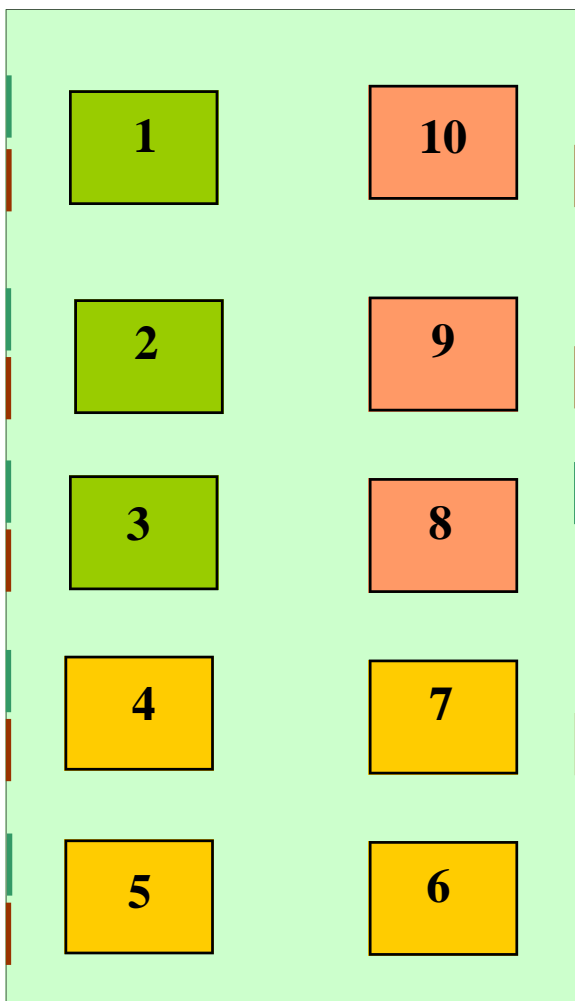
Surface de « dégagement / circulation » entre les espaces : 232 m²

Principes d'organisation d'une salle de musculation

Quelle que soit sa forme, une salle de musculation doit répondre à des exigences essentielles



- La surface de la salle qui ne peut être inférieure à 80 m² peut atteindre dans l'optimum 200 m². Une dizaine de postes de musculation sont répartis en trois zones selon leurs fonctions.
- Les postes sont disposés de préférence en périphérie de telle manière que soient assurées :
 - la vision d'ensemble du groupe ;
 - la circulation des élèves ;
 - les interventions de l'enseignant selon les besoins.
- Des dégagements autour de chaque poste permettent aux élèves de s'installer, se déplacer, agir en sécurité et à l'enseignant d'intervenir, conseiller.
- Chaque poste est équipé d'un tableau et d'un panneau d'affichage présentant la fonction de chaque appareil et les objectifs de travail. Dans la salle sont affichés quelques posters de gestes sportifs illustrant des musculatures aux proportions mesurées.
- Thermique : des valeurs proches de 16 °C conviennent.
- Acoustique : 70 dB(A) constitue un seuil de référence à ne pas dépasser grâce à un traitement approprié de la salle.
- Eclairage latéral recommandé. Proscrire l'installation de sources lumineuses au dessus des postes où le regard est porté vers le haut (développé couché par exemple).
- Le local doit être propre, entretenu, mis en sécurité.



1 à 3

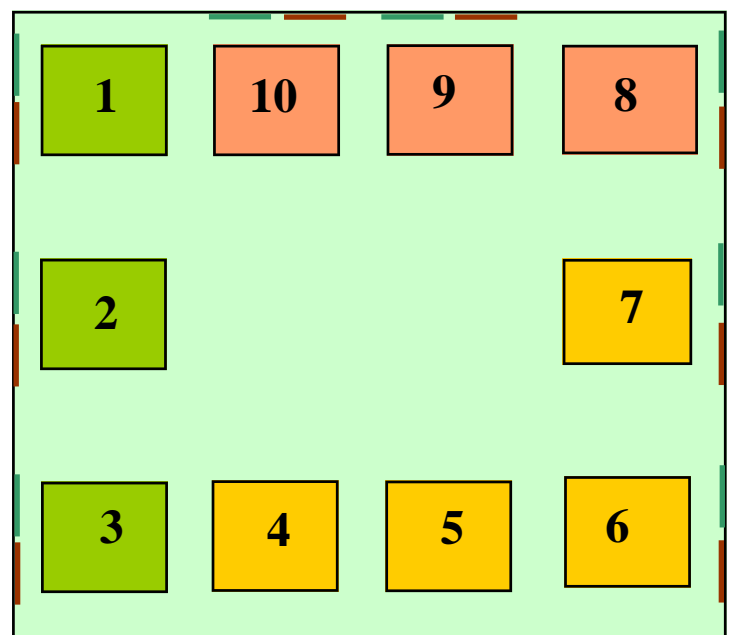
Postes cardio-training : vélos rameur, steppes, elliptique

4 à 7

Appareils de musculation à charge automatique

8 à 10

Postes abdos-fessiers-taille et zone d'étirements



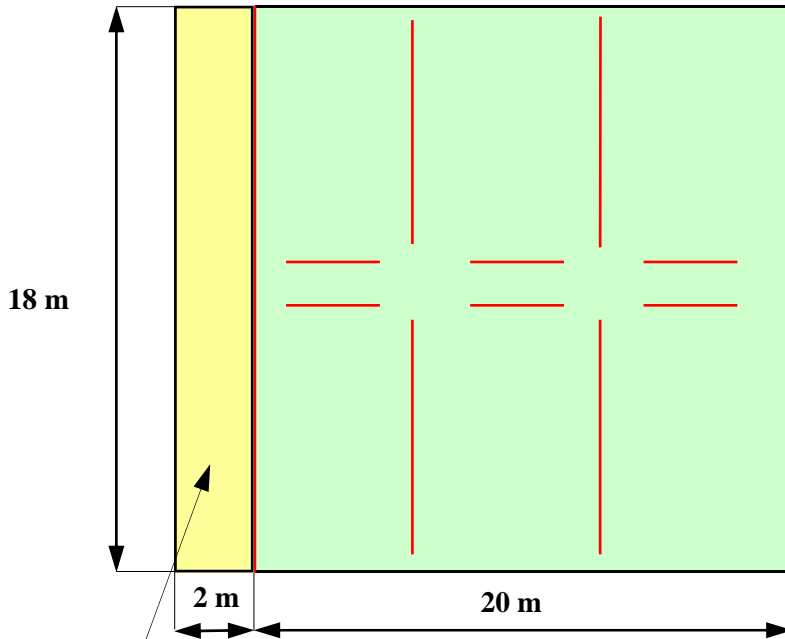
Salle semi spécialisée n°22

« danse / combat / tennis de table / escalade »

Dimensions : 22 m x 18 m soit 396 m²

Activités Physiques Artistiques

Aire de pratique proprement dite (zone verte) de 360 m² qui peut être ouverte ou fractionnée par des rideaux selon les besoins en petits espaces pour le travail en groupes restreints



Combat

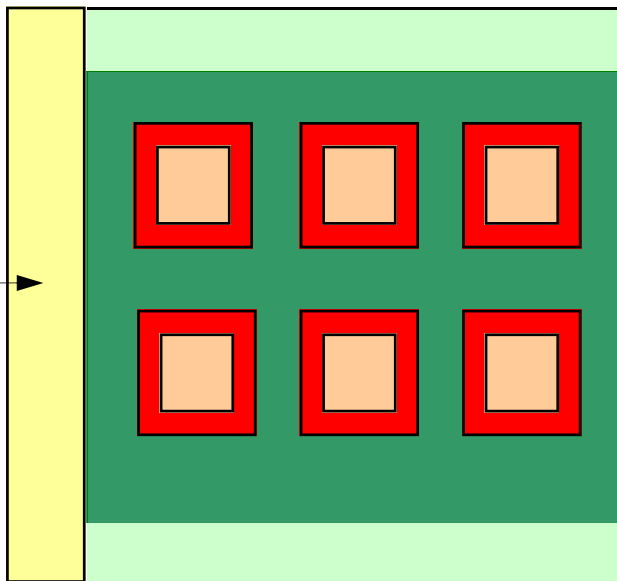
Surface totale de tapis : 280 m²

6 petits espaces de combat de 16 m² chacun

2 bandes latérales de circulation et d'intervention de 2 m de large

Zone de dégagement d'intervention de circulation d'observation

Et espace spectateur en danse



Tennis de table

8 aires de jeu de 4.50 m x 10 m soit une surface totale de pratique de 360 m² (zone verte)

